

Turquie



Journée Turquie
Campus France



La Turquie connaît une croissance économique remarquable et se place désormais au seizième rang des économies mondiales. Ce développement nécessite la formation de personnels hautement qualifiés dans tous les domaines. Avec une population jeune et des candidats désirant accéder à l'enseignement supérieur toujours plus nombreux, le pays a dû relever le défi d'augmenter ses capacités d'accueil, en ouvrant de nouvelles universités sur l'ensemble de son territoire. Le gouvernement a fortement investi depuis dix ans dans l'enseignement supérieur et la recherche pour atteindre son objectif de devenir la dixième économie mondiale à l'horizon 2023, pour le centenaire de la République turque.

Bien que débattue aujourd'hui, la forte sélectivité du système turc pour l'accès aux formations supérieures - basée sur deux concours nationaux qui, en 2013, ne retenaient que 50% des candidats-, a certainement contribué à l'excellence académique des étudiants.

Le Processus de Bologne, ratifié en 1999 par la Turquie, a connu une forte accélération depuis l'intégration du pays au programme Erasmus en 2004. Le pays a adopté de nombreuses réformes et encouragé les labellisations (ECTS *European Credits Transfer System* et supplément au diplôme) de ses universités pour assurer une meilleure harmonisation avec l'enseignement supérieur européen et développé ainsi ses partenariats avec les établissements européens. Depuis quelques années, des objectifs ont clairement

été définis dans le cadre d'une stratégie d'influence, afin de développer l'internationalisation des universités, autant pour faciliter la mobilité internationale des étudiants turcs que pour attirer les étudiants internationaux.

Encore nombreux à s'orienter vers les pays anglo-saxons -les États-Unis et le Royaume-Uni-, les étudiants turcs, sont de plus en plus nombreux à choisir d'autres destinations en Europe pour leurs études, considérant la proximité des systèmes d'enseignement et la qualité de l'offre de formation en Europe.

La mobilité des étudiants turcs en France est en augmentation constante, notamment au niveau Master. Bien qu'un tiers des candidats provienne des lycées francophones de Turquie, de plus en plus d'étudiants non-francophones s'orientent vers des formations dispensées en anglais notamment dans les sciences exactes, les sciences de l'ingénieur, l'économie et les sciences de gestion.

Compte tenu de la multiplication des accords de mobilité, mais également du développement des thèses en cotutelle soutenues par l'Ambassade de France en Turquie, la coopération universitaire franco-turque est en plein essor. Il existe par ailleurs, de nombreux dispositifs d'accompagnement financier en Turquie (TÜBİTAK, YÖK, Ministère de l'éducation nationale turc, Bourses Jean Monnet). Ce type de mobilité permet en effet de répondre au besoin du pays en matière de formation par la recherche et d'identifier des enseignants-chercheurs pour les nouvelles universités.

La visite d'État du Président français en Turquie en janvier 2014, a favorisé la relance des relations diplomatiques et a encouragé le développement de nouvelles coopérations.

Se situant dans la continuité de ce rapprochement, la « Journée Campus France » dédiée à la Turquie, aura lieu à Paris le 19 mai 2014 en présence du Président du Conseil de l'Enseignement supérieur turc qui sera accompagné d'une délégation de recteurs et d'académiciens d'une quinzaine d'universités. Cette rencontre, organisée conjointement par Campus France et l'Ambassade de France en Turquie vise à renforcer les échanges bilatéraux entre les universités turques et les établissements français.

Carte de la Turquie dans son environnement régional



TURQUIE

ENTRETIENS

6 Interview de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France en Turquie, M. Laurent Bili

Interview de Monsieur le Professeur Docteur Gökhan Çetinsaya, Président du YÖK

PARTIE 1

11 L'enseignement supérieur en Turquie

1. Une sélectivité dès le secondaire
2. Les concours nationaux pour accéder à l'enseignement supérieur
3. L'organisation de l'enseignement supérieur turc
4. Les cycles d'études de l'enseignement supérieur
5. La recherche en Turquie

PARTIE 2

16 L'internationalisation de l'enseignement supérieur turc

1. Le processus de Bologne : un rapprochement avec le système européen
2. La mobilité internationale des étudiants turcs
3. Les actions de promotion des pays d'accueil en Turquie
4. Erasmus : le moteur de la mobilité turque vers l'Europe et la France
5. La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Turquie

PARTIE 3

21 Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants turcs vers la France

25 Les résultats du baromètre Campus France pour les étudiants turcs

2. Les actions de Campus France en Turquie
3. Francophonie et réseau de coopération en Turquie
4. Coopération universitaire bilatérale et programmes de bourses



Entretien avec
Son Excellence
M. Laurent BILI,
Ambassadeur
de France en
Turquie

Chaque année, environ 1 400 étudiants turcs partent étudier en France. Quelles sont les caractéristiques de cette mobilité étudiante turque vers la France ? Comment l'enseignement supérieur français est-il perçu par les turcs ?

Les échanges Erasmus sont sans doute le moteur de la mobilité étudiante turque vers l'Europe et vers la France. La Turquie a intégré le programme Erasmus en 2004, mais c'est à partir de 2010 que les échanges entrants et sortants se sont amplifiés¹. En 2013, 574 conventions Erasmus ont été signées entre 240 établissements français et 54 universités turques. L'année dernière, dans le cadre de la mobilité Erasmus, 550 étudiants turcs se sont rendus en France et 440 étudiants français en Turquie. Si Istanbul est incontestablement devenue une destination prisée par les étudiants européens, on constate également un intérêt croissant pour les universités d'excellence à Ankara et dans la région d'Izmir.

« Du fait de l'ancienneté et de l'importance de nos relations bilatérales, notre réseau culturel français est dense »

En dehors d'Erasmus, les étudiants turcs qui choisissent la France pour leurs études supérieures sont majoritairement issus des lycées français et francophones de Turquie. Du fait de l'ancienneté et de l'importance de nos relations bilatérales, notre réseau culturel français est dense : chaque année environ 1 000 diplômés sortent des 9 lycées francophones et des 2 établissements français que compte la Turquie. Les diplômés de l'Université de Galatasaray et des départements francophones des universités turques s'orientent naturellement vers des Masters en France pour compléter leur formation.

La réputation d'excellence des établissements français encourage également les étudiants non-francophones à postuler à des formations dispensées en anglais. Ce profil d'étudiants

anglophones représente un potentiel de développement important pour la mobilité étudiante entre nos pays.

La possibilité offerte aux étudiants en France, d'effectuer des stages en entreprises et d'acquérir une expérience professionnelle afin d'élargir leur réseau, est un atout majeur. Les étudiants n'ont pas toujours cette opportunité en Turquie, car les stages obligatoires sont encore peu répandus. Par ailleurs, plus de 400 entreprises françaises sont implantées en Turquie : elles recrutent principalement dans le vivier des ingénieurs et cadres francophones.

D'après les témoignages d'étudiants turcs ayant effectué leurs études en France, nous constatons que leur expérience est souvent très positive. Ils sont à la fois très satisfaits des enseignements qu'ils ont suivis et ils reviennent avec une bonne opinion de l'hospitalité française. Ils s'aperçoivent que la France attend les étudiants turcs à bras ouverts.

« Les étudiants turcs s'aperçoivent que la France les attend à bras ouverts »

D'après le baromètre Campus France, réalisé en 2013 par TNS Sofres, 92 % des étudiants turcs se déclarent satisfaits de leur séjour d'études en France. 9/10 ont affirmé que leur séjour avait largement contribué à leur enrichissement personnel, et 8/10 ont constaté qu'il avait valorisé leur cursus universitaire. Les expériences croisées de jeunes étudiants entre la Turquie et la France et les liens d'amitiés qui, bien souvent, en découlent, contribuent à une meilleure connaissance de nos cultures respectives. Les établissements français découvrent quant à eux, des étudiants turcs d'excellent niveau académique, maîtrisant les langues étrangères et disposant de bonnes capacités d'adaptation.

Quelle est la stratégie de l'Ambassade de France en Turquie pour développer l'attractivité de la France auprès des étudiants turcs ? Quelle politique des visas est appliquée à l'égard des étudiants ?

La procédure CEF (Centre des Études en France) -dont le principe est d'offrir un guichet unique de candidature- a été mise en place en 2007 en Turquie. La plateforme en ligne CEF offre un meilleur suivi des candidatures et un allègement des procédures pour les étudiants. Cela facilite également le traitement des demandes de visas

étudiants par nos services consulaires : en 2013, 92,3% des demandes de visas étudiants a reçu un avis favorable. Les Espaces Campus France, situés à Istanbul, Izmir et Ankara, au sein des antennes de l'Institut Français, permettent d'accueillir les étudiants et de les informer sur les opportunités d'études en France. Toujours d'après le baromètre Campus France réalisé par TNS Sofres, 9 étudiants turcs sur 10 affirment que les équipes de Campus France en Turquie ont pu les aider et les accompagner dans leur démarche de réflexion, leur choix et leur préparation.

Tout au long de l'année, les équipes de Campus France Turquie mènent un travail de promotion et d'information sur le terrain. Elles organisent des conférences dans les lycées et sur les campus et participent aux salons internationaux sur l'enseignement supérieur. Parmi les actions menées par l'Ambassade de France en Turquie pour renforcer la coopération universitaire franco-turque et la mobilité étudiante entre nos pays, on peut citer :

- l'organisation de réunions nationales d'information à Istanbul et Ankara visant à présenter les atouts de l'enseignement supérieur français auprès des prescripteurs de mobilité (coordinateurs Erasmus et responsables Relations Internationales des universités ainsi que les représentants d'agences de recrutement privées) ;
- l'organisation de la Journée Pays Campus France, dédiée à la Turquie, en mai 2014 à Paris, en présence de nombreux représentants d'établissements supérieurs turcs et du YÖK (*Yüksek Öğretim Kurulu - Conseil de l'Enseignement Supérieur*) ;
- la mise en place d'une plateforme *Alumni* qui regroupera les étudiants turcs ayant effectué toute ou partie de leurs études en France ;
- l'organisation d'un salon européen des études à l'horizon 2015, à l'initiative de Campus France Turquie, et en coopération avec le DAAD et le *British Council* en Turquie ;
- le développement d'un réseau de lecteurs français au sein des universités turques.

Depuis plusieurs années, la Turquie investit fortement dans l'enseignement supérieur et la recherche. Quel est votre regard sur cette évolution ?

Nous notons une forte volonté du gouvernement turc depuis 2002, de répondre aux besoins croissants de la Turquie et de former des diplômés qualifiés. En effet, la Turquie est un pays jeune (50% de la population a moins de 30 ans) et son économie est en pleine croissance. En 2001,

le concours national d'accès à l'enseignement supérieur ne permettait qu'à 11% des candidats de s'inscrire en Licence à l'université. Il était donc nécessaire d'augmenter le nombre de places dans l'enseignement supérieur et c'est ce qui a été fait. La population étudiante a plus que triplé en dix ans et le nombre d'universités est passé de 76 à 179. Par ailleurs, les campus universitaires se sont modernisés, offrant ainsi une place plus importante à la recherche. En effet, de nombreuses universités accueillent aujourd'hui des technopoles (*Teknokent*) qui font travailler au sein même des universités, la R&D (Recherche et Développement) des entreprises.

Nous constatons également une forte internationalisation des universités qu'elles soient publiques ou de fondation². Le renforcement des enseignements en langues étrangères a conduit à une meilleure intégration des diplômés dans une économie mondialisée. Enfin, la multiplication des échanges et la qualité des enseignements ont permis aux universités turques d'intégrer les classements internationaux avec succès : 10 universités turques apparaissent dans le top 500 du classement *Times* en 2012.

Vous évoquez l'internationalisation des universités turques. La Turquie devient-elle un pays de destination de la mobilité étudiante ?

L'internationalisation des universités est un phénomène récent en Turquie. Les étudiants internationaux ne représentent aujourd'hui que 1% de la population étudiante. Cependant, depuis quelques années, nous observons une nette augmentation du nombre d'étudiants étrangers dans les universités. En 2013, la Turquie accueillait 43 251 étudiants internationaux, contre 31 170 étudiants en 2012, soit une augmentation de 38,7% en une année seulement. 7 000 d'entre eux sont des étudiants européens venus via le programme Erasmus.

Dans le cadre de sa stratégie d'influence dans la région et dans le monde, le gouvernement turc a développé une politique d'ouverture et d'attractivité à l'égard des étudiants internationaux. La grande majorité d'entre eux provient certes des pays turcophones et des pays frontaliers. Cependant, avec le lancement en 2011, du programme de mobilité, appelé « MEVLANA » (du nom du penseur soufi turc), le gouvernement turc entend attirer les étudiants et personnels académiques du monde entier.

Entretien mené par Campus France Turquie.

1- Voir Focus Erasmus du dossier
2- Voir p.12 du dossier



Entretien avec le Prof. Dr. Gökhan CETINSAYA, Président du YÖK, (Yüksek Öğretim Kurulu-Conseil de l'Enseignement supérieur turc)

La Turquie est le pays le plus jeune d'Europe. Quelle est la politique du gouvernement turc en matière de formation supérieure?

Le nombre d'élèves qui souhaitent entrer dans le supérieur est en nette augmentation en Turquie, comme dans de nombreux pays dans le monde. Afin de répondre à ces attentes, de nouveaux établissements ont vu le jour et les quotas limitant l'accès aux universités ont été réévalués. Cela a permis à un plus grand nombre de lycéens d'intégrer les universités et la Turquie a atteint aujourd'hui un taux d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur équivalant aux pays européens, comme la France, l'Allemagne ou encore le Royaume-Uni.

Le nombre d'institutions du supérieur avoisine actuellement les 200 sites pour quasiment 5 millions d'étudiants (dont 3,5 millions en présentiel et 1,5 millions en formation à distance). De nombreux moyens sont venus appuyer ces évolutions : augmentation du nombre d'enseignants portés à 140 000 personnes ; augmentation des subventions publiques pour les universités ; forte internationalisation.

« Riche d'une histoire et d'un multiculturalisme importants, la position de la Turquie, à cheval entre l'Orient et l'Occident, nous permet de susciter d'autant plus d'intérêt sur le plan universitaire. »

Ce dernier point reste d'ailleurs une priorité pour nous, notre objectif étant de promouvoir l'enseignement supérieur turc à travers le monde, à travers la marque *Study in Turkey*.

Notre système d'enseignement s'est adapté aux normes européennes, notamment grâce aux programmes de formation de la Commission européenne. Nous bénéficions également de projets de mobilité à différents niveaux ainsi que des programmes-cadres de recherche qui permettent une internationalisation couplée à une expérience positive. Riche d'une histoire et d'un multiculturalisme importants, la position de la Turquie, à cheval entre l'Orient et l'Occident, nous permet de susciter d'autant plus d'intérêt sur le plan universitaire. Dans ce contexte, le nombre d'étudiants, de chercheurs et de professeurs de nationalité étrangère, en mobilité en Turquie ne cesse de croître, faisant ainsi de notre pays une destination d'importance.

Le système éducatif en Turquie est particulièrement sélectif. Pourquoi une telle sélection et comment les étudiants turcs vivent cette sélectivité ?

L'examen d'entrée à l'université (ÖSYS - *Öğrenci Seçme ve Yerleştirme Sistemi* - Système de sélection et de placement des étudiants), est organisé depuis 1974 par l'ÖSYM (*Ölçme, Seçme ve Yerleştirme Merkezi* - Centre d'évaluation, de sélection et de placement). Les étudiants doivent passer un premier examen (YGS - *Yükseköğretime Geçiş Sınavı* - examen d'entrée dans l'enseignement supérieur) dont seuls les lauréats seront habilités à s'inscrire au second examen (LYS - *Lisans Yerleştirme Sınavı* - examen de placement en Licence).

En 2013, sur 1 805 125 candidats qui se sont présentés au YGS, 1 232 679 lauréats ont été retenus pour passer le second examen. A l'issue de cet examen final, 877 784 étudiants ont intégré les programmes d'enseignement supérieur (soit 48 % des inscrits au YGS).

« Le système de sélection actuel fondé sur l'évaluation par les examens va évoluer dans les années à venir »

Du fait d'une demande supérieure à l'offre de formation, ce système de sélection reste le plus approprié afin de permettre aux étudiants les plus méritants d'entrer à l'université.

Depuis plusieurs années, la Turquie poursuit des réformes dans l'enseignement. Tel que décidé dans le plan de développement de notre pays, le système de sélection actuel fondé sur l'évaluation par les examens va évoluer dans les années à venir. Les enseignements secondaire et supérieur vont permettre une plus grande prise

en compte des compétences et une meilleure orientation selon les intérêts et les capacités de chacun. Ainsi les connaissances artistiques et culturelles, les pratiques sportives tout comme la maîtrise des technologies de l'information et de la communication seront mieux intégrées dans les programmes.

La Turquie a intégré le processus de Bologne en 2001 et le programme Erasmus en 2004. Où en est le processus de Bologne aujourd'hui dans les universités turques ? Comment évolue la mobilité étudiante dans le cadre des échanges Erasmus ?

Le système turc s'est adapté au processus de Bologne grâce au soutien des experts de la Commission européenne. D'importantes avancées, en termes d'harmonisation entre la Turquie et l'Espace d'enseignement supérieur européen, ont abouti pendant l'exercice 2011-2013.

Afin de rendre ce processus encore plus efficace, les établissements du supérieur hébergent chacun une institution de coordination, le BEK (*Bologna Esgüdüm Komisyonlari* – Commission du Processus de Bologne). Ces commissions organisent des conférences et des séminaires de formation mais aussi des séances d'information pour les étudiants. Nous avons obtenu de ces échanges une plus grande cohérence en matière de programmes, de qualifications et de crédits ECTS et de compléments aux diplômes correspondants à l'enseignement supérieur européen.

Le programme Erasmus a joué un rôle important dans l'internationalisation de notre enseignement supérieur. Nous possédons l'un des programmes Erasmus les plus efficaces en Europe : il bénéficie à la fois aux étudiants et enseignants turcs en échanges mais aussi aux Européens accueillis dans nos universités.

.....

« Nous possédons l'un des programmes Erasmus les plus efficaces en Europe »

.....

Sur la période 2013-2014, plus de 18 000 étudiants turcs sont partis en échanges Erasmus, et le nombre d'étudiants européens accueillis en Turquie était de 7 300. Concernant la mobilité du personnel enseignant, la mobilité sortante s'élève à 4 407 professeurs et 3 000 entrants en Turquie. L'adoption du programme Erasmus a mis en lumière le fait que la Turquie est une destination de choix pour les échanges. Ainsi notre objectif est de

continuer sur cette voie et d'augmenter le nombre d'enseignants et d'étudiants internationaux accueillis en Turquie. Notre participation au programme Erasmus+ s'inscrit dans cet objectif.

L'enseignement supérieur turc s'est nettement rapproché du système européen grâce notamment à l'adoption des crédits ECTS. Est-il prévu que la Turquie adopte le système LMD dans les prochaines années ?

L'enseignement supérieur turc est organisé selon 4 niveaux : les formations courtes en 4 semestres ; la Licence en 8 semestres ; les Masters en 4 semestres (sauf pour le diplôme de Master de préparation en Doctorat qui s'étale sur 8 semestres) et enfin, les Doctorats en 10 semestres. Les meilleurs étudiants ont la possibilité de compléter les crédits nécessaires à l'obtention de leur diplôme en moins de temps, en fonction des règlements adoptés par les différents sénats des universités. Le système turc étant uniformisé sur le plan national, il n'est pas prévu de transition vers le système LMD à court terme.

Quelles sont les conditions de reconnaissance des diplômes français en Turquie ?

Afin qu'un établissement supérieur soit reconnu officiellement en Turquie, il faut dans un premier temps que cet établissement soit accrédité et qu'il délivre des diplômes reconnus par les autorités compétentes dans son pays. Les établissements français sont automatiquement reconnus lorsqu'ils apparaissent sur le réseau ENIC-NARIC. Si un établissement supérieur n'apparaît pas sur le réseau, il doit impérativement commencer le processus d'inscription auprès d'ENIC-NARIC. Si la réponse d'ENIC-NARIC est positive, nous lançons alors les procédures de reconnaissance. Dès lors, un examen attentif de chaque demande est effectué, avant de statuer sur l'équivalence du diplôme en question, dans le système turc.

Entretien mené par Campus France Turquie.

Turquie

Données géographiques ⁽¹⁾

Superficie : **780 576 km²**

Capitale : **Ankara**

Langues courantes : **Turc**

Données démographiques

Population ⁽²⁾ (millions 2013) : **76 668 ↗**

Population rurale ⁽²⁾ (2012) : **33,2 %**

Croissance démographique ⁽²⁾ (2012) : **1,37 % (2013)**

Espérance de vie ⁽¹⁾ (2012) : **72,6 ans**

Taux de fertilité (naissances/femme) ⁽²⁾ : **2,08**

Population de 0 à 14 ans ⁽³⁾ : **26 % (< 19 = 35 %)**

Age médian ⁽²⁾ : **29,7 ans**

Taux d'alphabétisation ⁽¹⁾ : **85,6 %**

Inscrits dans le tertiaire ⁽³⁾ : **61 %**

Score PISA (/65 pays testés/France 25^e) : **44^e**

Indice de développement humain (IDH/186 pays) ⁽⁴⁾ : **91^e**

Données économiques

PIB ⁽⁵⁾ (est. 2013) : **822 Mds \$**

Rang PIB (+ évolution / 2010) ⁽⁵⁾ : **17^e rang (+ 7 %)**

PIB par habitant ⁽⁵⁾ : **10 745 US \$**

Taux de croissance PIB ⁽⁶⁾ : **4,7 %**

Taux de chômage (2013) ⁽²⁾ : **9,7 % ↗**

Taux de chômage < 25 ans (2013) ⁽²⁾ : **17,2 %**

Taux d'inflation (2013) ⁽²⁾ : **7,75 % ↗**

Dépenses d'éducation en % PIB (tendance) ⁽⁴⁾ : **2,9 % →**

Internet haut débit (% 2012) ⁽⁴⁾ : **11 %**

Rang France / client ⁽¹⁾ : **8^e** (4,1 %)

Rang France / fournisseurs ⁽¹⁾ : **7^e** (3,6 %)

Étudiants en mobilité internationale ⁽⁷⁾ (+% des étudiants nationaux) : **50 908 (1,3 %)**

Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB ⁽⁸⁾ : - Agriculture : **9,4 %**
 - Services : **65,6 %**
 - Industrie : **25,0 %**

Sources : (1) <http://www.diplomatie.gouv.fr> ; (2) *Turkish Statistical Institute* ; (3) Banque Mondiale ; (4) PNUD ; (5) FMI 2013 ; (6) OCDE 2013 ; (7) Unesco ; (8) *Turkstat*, ministère du travail.

La Turquie,

PAYS MAJEUR EN CROISSANCE ET PONT ENTRE L'EUROPE ET L'ASIE

• Données générales

La Turquie est une république laïque située à la jonction de deux continents : 3 % de sa superficie en Europe (Thrace) et 97 % en Asie (Asie Mineure), pour une superficie de 779 452 km², de moitié supérieure à la France métropolitaine. Les côtes de la Turquie, comme ses frontières, sont très étendues. Le pays est bordé par sept pays : Bulgarie et Grèce à l'Ouest, Géorgie et Arménie au Nord-Est, Iran à l'Est, Irak et Syrie au Sud-Est.

Avec près de 77 millions d'habitants et un taux de croissance démographique de 1,37 % en 2013, la Turquie est le 17^e pays en taille de population. 77 % des Turcs vivent dans des grandes villes de plus de 100 000 habitants. Selon les projections du *Turkish Statistical Institute*, la population turque atteindra 85 millions en 2025 et 94 millions en 2050. La population est jeune (30 ans en moyenne), et bénéficie d'un revenu en forte croissance qui a triplé en 10 ans pour atteindre 10 745 US\$/habitant et par an en 2013.

• Un ralentissement après des années de développement

Après des années de développement économique rapide qui a amené la Turquie au dix-septième rang mondial, le pays recherche un nouvel équilibre avant de reprendre sa progression vers le 10^e rang mondial espéré pour 2023. Le gouvernement turc est parvenu à tenir ses engagements, pris après la crise financière de 2001, de bonne maîtrise du déficit budgétaire (2,1 % du PIB en 2012), ajoutée à un niveau de dette publique inférieure à 36 % en 2013, qui permettent au pays de conserver le contrôle de ses finances publiques.

Cependant, la Turquie doit désormais s'attaquer à plusieurs facteurs handicapants tels les déficits qui se creusent, comme celui de la balance des comptes courants ou la balance commerciale, du fait des importations d'énergie, indispensables au développement, mais dont le coût augmente. La dette privée extérieure s'est également accrue rapidement.

Depuis fin 2012, ce sont la consommation des ménages et les dépenses publiques qui ont alimenté la croissance en progression respectivement de 4,6 % et 5,9 %. Les entreprises, qui ont fait le pari de la croissance se sont

massivement endettées, tout comme les ménages stimulés par une économie de croissance. La progression de 30 % du crédit bancaire en 2013 a mécaniquement dynamisé la consommation des ménages (+ 26 % pour le prêt à la consommation et les cartes de crédit en 2013).

Le gouvernement a réagi par l'encadrement de la pratique du crédit. Enfin, au-delà des préoccupations grandissantes des entreprises en recherche de financements (notamment étrangers), la Turquie a dû récemment faire face à une instabilité monétaire avec un recul important de la livre turque face à l'euro.

Malgré ces contraintes, la Turquie conserve une croissance soutenue qui a bien rebondi après une année 2012 difficile (+2,2 % en 2012 puis +4 % en 2013). Elle ne permet pas cependant d'endiguer la hausse du chômage (9,7 %) avec des pointes locales dans certaines grandes agglomérations comme Istanbul. Parallèlement, l'inflation a tendance à poursuivre sa hausse (+7,75 %), empiétant sur le pouvoir d'achat des ménages avec pour corolaire des tensions sociales.

Dans un contexte de compression de la demande intérieure, cette croissance est essentiellement tirée par un commerce extérieur qui a subi un ralentissement de la demande de la zone euro mais bénéficié d'une forte hausse vers le Proche et Moyen-Orient (commerce de l'or).

Volontariste dans sa politique de développement, la Turquie a engagé des grands travaux dont certains particulièrement spectaculaires : un tronçon ferroviaire de 15 km qui relie les rives européennes et asiatiques d'Istanbul, un tunnel de 1,4 km sous le Bosphore et un troisième pont géant, un projet de canal de 50 Km reliant la mer Noire et la mer de Marmara, la construction dans 5 ans du plus grand aéroport du monde avec 150 millions de passagers annuels... des investissements gigantesques qui impliquent de trouver des financements à la hauteur.

• La candidature pour l'intégration à l'Europe

La Turquie est une démocratie parlementaire laïque et républicaine, qui a connu, au cours de la dernière décennie, une relative stabilisation politique et un rééquilibrage du pouvoir militaire vers le politique.

Introduction

Le souhait d'intégrer l'Europe favorise une harmonisation progressive de l'état de droit aux normes de l'Union européenne (UE).

Cette intégration progressive à l'UE est un processus enclenché depuis 40 ans et formalisé dans une candidature en 1987, mais il a fallu attendre 1999 pour que la Turquie soit reconnue « pays candidat » par l'UE qui réclamait des avancées en matières politiques et institutionnelles.

Cependant, si les négociations d'adhésion commencée en 2005 ont été relancées en 2012, le chemin apparaît encore long et aucun calendrier d'adhésion n'est, à ce jour, fixé. Les points majeurs d'achoppement étant à la fois politiques (à l'intérieur des frontières mais également avec les pays voisins : Arménie, Chypre, problème kurde...) et économiques (déséquilibres extérieurs et inflation notamment). Les premières élections présidentielles au suffrage universel, prévues en 2014, puis les législatives en 2015, constituent des échéances politiques majeures pour le pays.

La situation géographique stratégique de la Turquie, notamment ses frontières avec l'Iran, l'Irak et la Syrie, sa vocation à devenir une plaque tournante pour les approvisionnements en énergie, génèrent des intérêts partagés avec l'UE. La Turquie constitue également une puissance régionale majeure. Si l'UE reste son premier partenaire (39 % des exportations en 2012), ses échanges extérieurs se réorientent progressivement vers le Proche et le Moyen-Orient, les pays du Caucase et l'Asie.

• Les rapports franco-turcs

La Turquie est le 12^e client de la France dans le monde. La France est son 7^e fournisseur (3,6 %) et son 8^e client (4,1 %). La France se classe également au 7^e rang des pourvoyeurs d'Investissements directs à l'étranger (IDE) en Turquie (plus de 7 Mds d'euros).

On évalue à environ 400 le nombre d'entreprises françaises présentes en Turquie, soit plus de 100 000 personnes principalement dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie, des produits pharmaceutiques, de l'agroalimentaire et dans les secteurs financiers.

La communauté française en Turquie s'élevait à 6 630 Français enregistrés fin 2011, dont plus des trois quart à Istanbul, et dans 91 % des cas, travailleurs du tertiaire (cadres et enseignants). Quant à la communauté turque en France, on estime qu'elle atteindrait 600 000 individus (dont 200 000 enregistrés par les consulats), soit environ un émigrant turcs sur huit en Europe. À titre de comparaison, ce chiffre représente environ 25 % de celui des turcs en Allemagne. Cette population se distingue par un taux record d'entrepreneurs par rapport aux autres populations immigrées³ (restauration, confection, artisanat...) dont certaines réussites à la tête d'entreprises de premier plan dans leur domaine (tels Pacha Tours ou Marmara dans le tourisme).



Université Bogazici

3- *L'immigration turque en France* : Jean-Paul Burdy (dir.), *Les mots de la Turquie*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2006.

PARTIE 1

L'enseignement supérieur en Turquie⁴

1. Une sélectivité dès le secondaire

École obligatoire														ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Années	Primaire				Primaire moyen				Secondaire				C1 /C2	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12
									S	Contrôle continu				

S = Sélection à l'entrée de certains lycées
C1 = Concours national pour l'accès général à l'université
C2 = Concours national de filière

En 2013, la Turquie compte **16 621 établissements d'enseignement secondaire** pour un effectif total de **4 995 623 lycéens** (3 981 000 lycéens auxquels s'ajoutent 768 000 lycéens en enseignement à distance).

Les lycées d'excellence en Turquie opèrent une sélection des candidats tenant compte des résultats obtenus à leur concours d'entrée ainsi que des relevés de notes sur les dernières années d'études.

L'enseignement se fait en turc à l'exception de certaines écoles (lycées publics « anatoliens » ou privés « internationaux » ou « étrangers ») où certaines matières peuvent être enseignées en langue étrangère (anglais, français ou allemand).

Les lycées sélectifs en Turquie

Types de lycées	Nombre de lycées (% des effectifs du secondaire)	Types de formations
Lycées publics dits « lycées anatoliens » (<i>Anadolu Liseleri</i>)	1627 lycées (18%)	Avant d'intégrer la première année, les élèves sélectionnés suivent une année préparatoire consacrée à l'apprentissage d'une langue étrangère (<i>hazirlik</i>). Le lycée francophone de Galatasaray à Istanbul est un « lycée anatolien ».
Lycées publics scientifiques (<i>Fen Liseleri</i>)	144 lycées (1%)	Lycées réservés aux élèves ayant des aptitudes exceptionnelles en sciences.
Lycées privés turcs (<i>Özel Okullar</i>)	878 lycées (5%)	Enseignement payant (de 2000 € à 15000 € l'année scolaire). Certains lycées privés ont leur propre concours d'entrée.
Lycées étrangers et internationaux (<i>Yabancı ve Uluslararası Liseler</i>)	18 lycées (< 1%)	Établissements d'origine étrangère qui suivent le programme défini par le ministère turc de l'éducation nationale. 6 lycées congréganistes français en font partie. 4 lycées internationaux, 3 lycées américains, 3 lycées allemands, 2 lycées italiens, 1 lycée autrichien

Il n'existe pas d'équivalent du baccalauréat. L'obtention du **diplôme de fin d'études secondaires** (*Lise diploması*) repose sur un contrôle continu des 4 années de scolarité.

4- Les informations qui suivent sont tirées en grande partie de la Fiche Curie pour la Turquie, mise à jour en juillet 2013

2. Les concours nationaux pour accéder à l'enseignement supérieur

L'obtention du diplôme de fin d'études secondaires ne donne pas accès à l'enseignement supérieur. L'admission dans une formation universitaire se fait par la voie d'un concours national (YGS-LYS), géré par le Centre de sélection et de répartition des étudiants (ÖSYM) dont le classement détermine les universités et filières auxquelles peuvent prétendre les candidats.

Le YÖK – *Yüksek Öğretim Kurulu* (Conseil de l'Enseignement Supérieur) définit le quota de places pour chaque formation, les établissements fixant le seuil d'admission. Les filières les plus recherchées par domaine sont : médecine, droit, didactique de la langue turque et didactique de l'anglais.

En 2013, environ 1,8 million d'étudiants se sont présentés aux concours d'entrée à l'université et seulement 877 000 ont été retenus pour intégrer les programmes de l'enseignement supérieur.

La réputation de l'université plutôt qu'une préférence disciplinaire détermine bien souvent le choix des étudiants. Les études universitaires sont encore considérées plus comme un ascenseur social que comme un moyen d'acquérir un savoir-faire professionnel.

Dans le cas des universités privées dites « de fondation », l'État impose une proportion d'étudiants boursiers. Certaines d'entre elles (les plus anciennes en date) attirent des candidats très bien placés dans le concours national, y compris les

meilleurs d'entre eux. Ce phénomène favorise une mixité sociale importante pour les meilleurs établissements mais aussi une plus grande hétérogénéité de niveau pour les universités plus récentes.

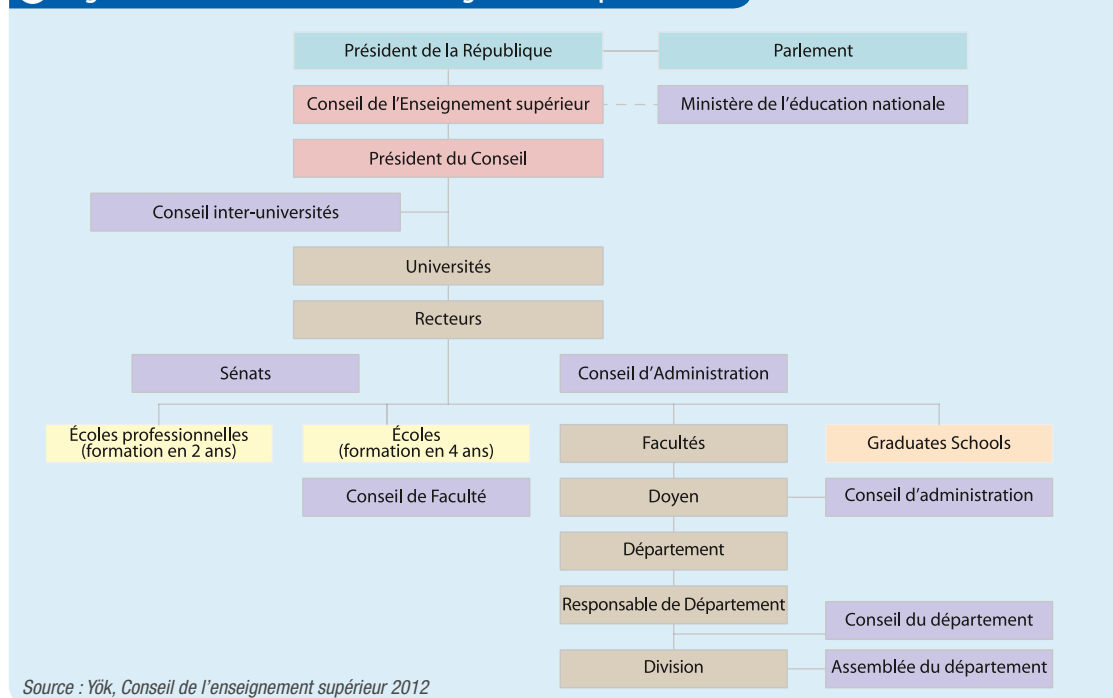
3. L'organisation de l'enseignement supérieur turc

► Structure de l'enseignement supérieur

Depuis 1982, l'ensemble du système universitaire turc est placé sous une double tutelle :

- Le YÖK, créé en 1981, constitué de 21 membres, principalement d'universitaires, nommés par le Président de la République après proposition du Conseil des Ministres. Le YÖK est chargé de :
 - proposer au gouvernement et au parlement les budgets devant être accordés aux universités,
 - préparer les plans de développement à court et long terme ;
 - proposer au gouvernement la création d'universités et de leurs différentes composantes, la création de postes d'enseignants et leur promotion ;
 - soumettre au Président de la République (PR) la nomination des recteurs.
- Le Conseil Interuniversitaire (*Üniversitelerarası Kurulu Başkanlığı*) : composé des recteurs de l'ensemble des universités et d'un professeur par université, élu par son Sénat, il est chargé de fixer les normes académiques et les conditions d'obtention des diplômes.

► Organisation et structure de l'Enseignement supérieur turc



► Développement de l'offre : universités publiques et universités de fondation

Depuis 2002, le paysage universitaire turc s'est considérablement transformé et est devenu un enjeu stratégique pour le gouvernement, qui y affecte de nombreux moyens humains et financiers.

En 2014, la Turquie compte :

- 179 établissements d'enseignement supérieur (110 universités publiques et 69 universités de fondation)
- 9 écoles professionnelles
- et 2 écoles techniques

En 2000-2001, le nombre d'établissements se limitait à 76 universités. En 12 ans, l'ouverture d'une centaine d'établissements supérieurs a permis d'augmenter le volume d'accueil de nouveaux élèves. Si l'on inclut les étudiants inscrits en formations à distance (1,9 millions en 2011), la population étudiante turque a triplé en 10 ans pour atteindre 5,4 millions⁵.

Depuis une décennie, l'accent a été mis sur le développement de nouvelles universités selon 3 voies :

1) La formation à distance (en ligne) : le total des étudiants en ligne est passé de 0,5 million en 2000-2001 à plus de 1,9 million en 2011-2012.

2) L'ouverture de nouvelles universités publiques en particulier dans la région de la Mer Noire et dans l'Est du Pays.

3) L'ouverture d'universités dites « de fondation » : ces universités financées par des fondations liées à des acteurs économiques, éducatifs, ou des confréries religieuses sont souvent très bien dotées. Les frais d'inscription y sont élevés entre 11 000-25 000 USD⁶ par an. Certains étudiants, très bien classés au concours d'entrée à l'université, peuvent bénéficier de bourses. Le nombre de ces universités est passé de 18 en 2000 à 65 en 2012. Elles accueillent chaque année 10 % des étudiants ayant réussi le concours (48 000 étudiants). Le nombre d'étudiants en présentiel dans ces établissements est passé de 50 000 en 2000 à 300 000 en 2010. Les universités de fondation, toutes à caractère non-lucratif, s'organisent de la même manière que les universités publiques et restent sous la tutelle du YÖK, au même titre que les établissements publics.

Classement URAP Turkey 2013⁷

Il n'existe pas de classement officiel publié par le YÖK en Turquie, cependant le classement URAP (*University Ranking by Academic Performance*) établi par METU (*Middle East Technical University*) donne un aperçu du classement universitaire sur le plan national. Publié annuellement depuis 2010, URAP retient 6 critères (2 pour l'impact, 2 pour la productivité, 1 pour l'excellence, 1 pour la coopération internationale).

1	Hacettepe University	11	Bilkent University	21	Ondokuz Mayıs University
2	METU (Middle Technical University)	12	Izmir Institute of Technology	22	Baskent University
3	Istanbul University	13	Koç University	23	Dogus University
4	ITÜ Istanbul Technical University	14	Selçuk University	24	Marmara University
5	Ege University	15	Atatürk University	25	Süleyman Demirel University
6	Ankara University	16	Cukurova University	26	Gazi Osman Pasa University
7	Boğaziçi University	17	Gaziantep University	27	Gülhane military Academy
8	Gazi University	18	Erciyes University	28	Firat University
9	Gebze Institute of Technology	19	TOBB Economics and Technologicals University	29	Dokuz Eylül University
10	Sabancı University	20	Fatih University	30	Yıldız Technical University

En orange : universités de fondation

Classements internationaux

Dix universités turques apparaissent dans le top 500 du **TIMES ranking 2013⁸** des meilleures écoles

Istanbul	Ankara	Izmir
Boğaziçi University (199 ^e)	METU (Middle East Technical University) (201-225)	Ege University (400-500)
Istanbul Technical University (201-225)	Ankara University (400-500)	
Koç University (276-300)	Hacettepe University (400-500)	
Istanbul University (400-500)	Bilkent University (226-250)	
	Gazi University (400-500)	

Le classement QS World 2012⁹ situe cinq universités : Bilkent dans le top 400, Sabanci, METU, ITÜ, Istanbul et Koç dans le Top 550.

En 2014, on retrouve 7 universités turques classées : METU (431-440), Bogazici (461-470), Koç (501-550), Istanbul Technical University (551-600), Hacettepe (601-650), Istanbul University (651-700), Cukurova University (701+).

En revanche, seule l'Université d'Istanbul figure dans le **classement de Shanghai (ARWU), classée entre la 301^e et la 400^e place.**

5- Données YÖK 2011 : http://www.intconfhighered.org/YusufZiyaOzcan_Edited.pdf

6- Soit entre 7 950 € et 18 000 €

7- www.urapcenter.org

8- <http://www.timeshighereducation.co.uk/world-university-rankings/2013-14/world-ranking/range/351-400/order/country|asc>

9- <http://www.topuniversities.com/university-rankings/world-university-rankings/2012>

4. Les cycles d'études de l'enseignement supérieur

Les formations universitaires sont organisées de la manière suivante :

- **Le premier cycle court technologique (2 ans)**, appelé *ön-lisans*, est dispensé par les écoles supérieures de formation professionnelle (*Meslek Yüksek Okulu*). La plupart des candidats en cursus d'enseignement technologique court (sauf pour des métiers très particuliers) s'y inscrivent faute d'avoir accédé à la Licence académique. La poursuite des études après ce diplôme n'est pas automatique. Les diplômés doivent passer un concours national avec un nombre de places très réduit.
- **Le premier cycle long (4 ans)**, débouchant sur un diplôme de Licence (*lisans*) équivalent au *Bachelor* américain est dispensé par l'université au sein des facultés.
- **Le deuxième cycle (Master en 2 ans)** est dispensé par des *Graduate Schools*, instituts supérieurs au sein des universités. L'entrée en programme de Master se fait sur un examen national de niveau par grand domaine (ALES), un examen de niveau de langue étrangère (KPDS) et éventuellement, un concours propre à la filière.
- **Le troisième cycle (Doctorat en 4 ans ou moins)** est également dispensé par les *Graduate Schools*. Le format du Doctorat emprunte au modèle PhD : 1 année préparatoire en méthodologie sanctionnée par un examen et 3 années de recherche et de rédaction de la thèse. A noter que dans certaines écoles doctorales l'accès à la deuxième année de Doctorat est sur concours.
- Les études dentaires et vétérinaires se déroulent sur 5 ans, et les études de médecine générale sur 6 ans.

	Formation	Années d'études	Établissements
Cycle court	Formations professionnelles supérieures courtes (<i>Ön-lisans</i>)	2 ans	Écoles supérieures de formation professionnelle
1 ^{er} cycle	Licence (<i>Lisans</i>)	4 ans	Universités
2 ^e cycle	Master (<i>Yüksek Lisans</i>)	2 ans	<i>Graduate Schools</i>
3 ^e cycle	Doctorat (<i>Doktora</i>)	4 ans	<i>Graduate Schools</i>

5. La recherche en Turquie

Le TÜBİTAK (*Türkiye Bilimsel ve Teknoloji Araştırma Kurulu* - Institut de recherche scientifique et technologique de Turquie) est l'acteur principal de la recherche en sciences exactes et sciences humaines et sociales bien que sa mission soit très orientée vers la Recherche & Développement. Le TÜBİTAK est en charge de la conception et de la mise en œuvre de la politique turque en matière de science et de technologie. Usuellement comparé au CNRS en France, ses prérogatives seraient plutôt comparables à la fois à celles de l'ANR, du CNRS et de la DGRI du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A cet égard, le TÜBİTAK est considéré comme une institution centrale.

Ses fonctions principales sont :

- le conseil au gouvernement en matière de politique scientifique et technologique ;
- la promotion et le financement de la recherche (programmes de recherche, bourses de Doctorat, bourses post-doc) ;
- le soutien à l'innovation technologique et à la coopération entre les milieux académiques et industriels ;

- la promotion de la coopération scientifique et technologique internationale ;
- les activités de vulgarisation scientifique.

Le TÜBİTAK, a été créé en 1963 dans le cadre de la planification économique (modernisation économique et sociale de la Turquie, initialement lancée pour répondre aux besoins agricoles du pays). Le TÜBİTAK se trouve sous la tutelle du Premier ministre et du Ministère de l'industrie, de la science et de la technologie ; il assure le secrétariat du BTYK (Conseil suprême de la science et de la technologie).

L'objectif 2023

Le TÜBİTAK est l'un des acteurs incontournables dans la mise en œuvre de l'Objectif 2023 (centenaire de la naissance de la République de Turquie). Le gouvernement s'est fixé comme objectif à cette date de hisser la Turquie parmi les dix premières économies mondiales (la Turquie est aujourd'hui au 17^e rang). Pour ce faire, il mise sur le développement scientifique et technologique du pays et annonce que les investissements dans la recherche devront atteindre 2 % du PIB. Le budget alloué à la R&D restait relativement faible jusqu'au milieu des années 2000 avec 0,85 % du PIB contre 1,76 % en moyenne au sein de l'UE.

Le gouvernement a ainsi défini des domaines d'enseignement et de recherche prioritaires et le TÜBİTAK finance principalement des projets axés sur la recherche appliquée dans les domaines suivants :

- technologies de l'information et de la communication ;
- énergies et ressources naturelles ;
- santé/pharmacie/biomédecine ;
- défense/aéronautique/spatial ;
- agriculture/agronomie ;
- génie des matériaux ;
- transports ;
- chimie/biochimie ;
- construction/infrastructures.

Le gouvernement souhaite d'ailleurs que la Turquie devienne autonome dans les domaines de l'aéronautique et du spatial, de la défense et de l'énergie à l'horizon 2023. D'autre part, les besoins agricoles et l'organisation agronomique se place sous l'égide de l'ambitieux projet TARAL .

Les autres acteurs de la R&D en Turquie

Le BTYK (*Bilim ve Teknoloji Yüksek Kurulu* - Haut Conseil pour la Science et la Technologie) est la plus haute instance de décision en matière de R&D en Turquie. Il est présidé par le Premier Ministre et est constitué de membres du gouvernement, de représentants d'institutions publiques (chaînes publiques, union de chambres de commerce, universitaires) et d'experts. Il influe directement sur

le TÜBİTAK et ses missions consistent à :

- conseiller le gouvernement dans la politique scientifique à long terme ;
- planifier et définir les priorités et objectifs à atteindre ;
- organiser la coopération avec les instituts de recherche privés, la préparation de la législation, la gestion de formation des chercheurs ;
- développer la création des centres de recherche.

Le Ministère du développement intervient dans la politique de planification, du développement économique et socioculturel en Turquie.

Le KOSGEB (*Küçük ve Orta ölçekli İşletmeleri Geliştirme ve Destekleme İdaresi Başkanlığı* - Direction générale de soutien et de promotion des PME) est l'institution qui vise à promouvoir l'innovation technologique au sein des PME et promouvoir leur compétitivité en Turquie.

La fondation pour le développement technologique (*Türkiye Teknoloji Geliştirme Vakfı*) soutient les projets de R&D et d'innovation technologique du secteur privé et s'occupe principalement du transfert de technologie. Cette institution a pour but principal de renforcer les liens entre la recherche et les entreprises. Elle a contribué au développement de près de 500 projets depuis 1991 et participe au financement des Teknokents (voir encadré ci-dessous) de l'Université Bilkent et de l'Université technique d'Istanbul.

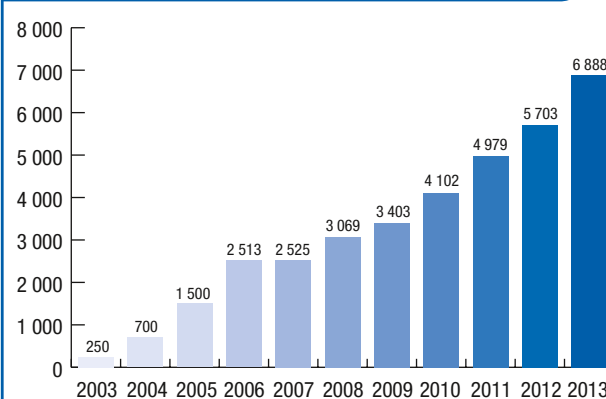
TEKNOKENT

Les *Teknokents*, zones de développement et de transfert technologique, s'apparentent aux pôles de compétitivité français et sont généralement hébergés par les universités publiques ou de fondation. Avec un rythme régulier de 3 à 5 *Teknokents* ouverts chaque année, la Turquie est passée de 2 *Teknokents* en 2001 à 52 en 2013. Le gouvernement turc a misé sur un développement rapide grâce à la participation de PME, d'ETI (entreprises de taille intermédiaire) et de grandes entreprises turques et étrangères. Il espère ainsi attirer les investisseurs étrangers. Les investissements étrangers sont d'ailleurs passés de 7 millions de USD (5 millions d'€) en 2004 à 91 millions en 2013 (66 millions d'€).

Une inégalité territoriale au profit des grandes villes

La quasi-totalité des parcs technologiques sont intégrés dans les meilleures universités de Turquie (situées dans les grandes métropoles). Les *Teknokents* les plus importants sont ceux hébergés par l'Université technique d'Istanbul et

Évolution du nombre de projets R&D conduits par les Teknokents chaque année



par METU (*Middle-East Technical University*). D'autre part, les technopoles des universités de fondation Koç et Bilkent se distinguent grâce à leur proximité avec le monde des entreprises.

10- TARAL (*Türkiye Araştırma Alanı*, espace de la recherche en Turquie) regroupe les acteurs de la recherche et du développement des secteurs publics et privés. Il est un acteur central dans l'Objectif 2023.

PARTIE 2

L'internationalisation de l'enseignement supérieur turc

1. Le processus de Bologne : un rapprochement avec le système européen

La politique de la Turquie dans le domaine de l'enseignement supérieur est un des instruments de la gestion de son image européenne et internationale. Par exemple, elle consolide à travers ses initiatives son statut de candidat à l'adhésion à l'Union européenne, bien que cette zone ne soit pas la seule à influencer le pays dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le pays a mis en place le système européen de transfert de crédits (ECTS) et contribue à la mise en place de l'espace européen de l'enseignement supérieur (*EHEA European Higher Education Area*). Il a signé la convention de Lisbonne et fait partie du réseau ENIC/NARIC (*European Network of Information Centres/ National Academic Recognition Information Centres*). Le YÖK travaille à la mise en place du processus de Bologne, initie des programmes, consulte les universités, supervise et homologue les programmes de coopération entre les établissements supérieurs turcs et les établissements étrangers.

Adoption du cadre européen par les universités

L'adoption du cadre de référence européen permet une meilleure compatibilité des systèmes turcs et européens¹¹ tout en assurant aux universités turques une plus grande ouverture à l'international. Depuis 2006, les universités ont l'obligation de mettre en place les réformes nécessaires à l'adoption des crédits ECTS et du Supplément au Diplôme. De nombreuses universités ont depuis obtenu les labellisations européennes. En 2009 et 2010, 177 271 Suppléments au Diplôme *Diploma Supplement* de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle, ont été délivrés¹². Pour la seule année 2012, 34 établissements supérieurs sont labellisés *Diploma Supplement* et 16 établissements ont reçu le label ECTS.

11- <http://ehe.pitt.edu/ojs/index.php/ehe/article/view/7>
12- <http://enic-naric.net/index.aspx?c=Turkey>

2. La mobilité internationale des étudiants turcs

► Une mobilité en augmentation

La mobilité internationale des étudiants turcs a augmenté de **36,9%** entre 2007 et 2011, passant de **37 194** à **50 908 étudiants** (*UNESCO, 2011*). Plusieurs facteurs expliquent cette tendance :

- **le coût élevé des études** : la sélectivité du système turc mais également l'augmentation du pouvoir d'achat des classes moyennes ont permis l'émergence d'une offre privée dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Les frais d'inscriptions dans les universités privées, varient de 1 000 à 15 000 € l'année.
- **la sélectivité** : les étudiants sont orientés en fonction de leur rang de sortie au concours national et n'ont pas toujours la possibilité de choisir leur formation ou leur université.
- **l'employabilité** : les études et expériences professionnelles à l'étranger, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord, sont très valorisées par les recruteurs qui cherchent des diplômés qualifiés plurilingues.
- **l'internationalisation de l'enseignement supérieur** : la multiplication des accords d'échanges, notamment dans le cadre du programme Erasmus, a permis aux étudiants de vivre une mobilité internationale encadrée et de mieux connaître l'offre de formation à l'étranger pour une mobilité au niveau Master.

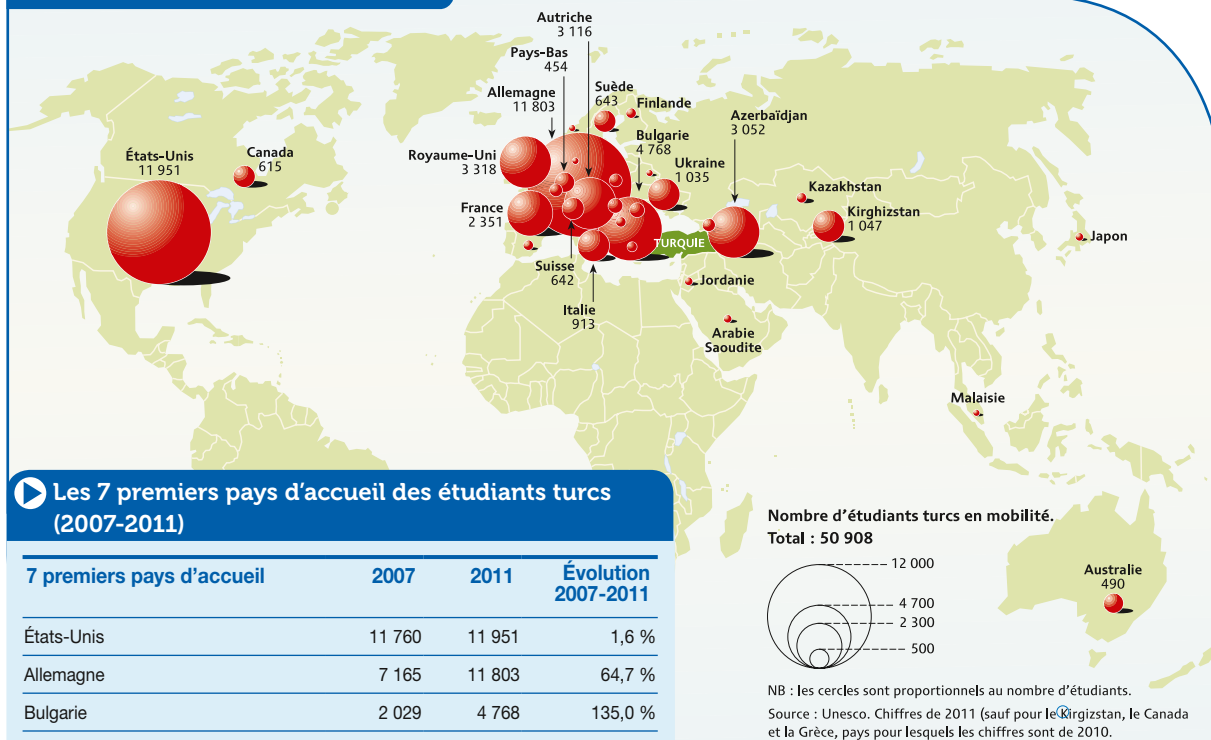
► Destinations privilégiées : les États-Unis et l'Europe

Les États-Unis restent la première destination d'études pour les jeunes turcs qui voient en le système américain un modèle d'excellence (notamment pour les filières commerce- économie gestion et ingénierie) mais également la garantie d'une meilleure employabilité en Turquie et dans le monde. Cette forte attrance pour les États-Unis s'explique également par l'attribution d'un nombre conséquent de bourses et l'importance de la promotion des établissements américains en Turquie. Par ailleurs, l'organisation du cycle d'études de type *Bachelor* en 4 ans est un modèle partagé par les deux pays, ce qui facilite la compréhension et la reconnaissance mutuelle des diplômes.

Pays d'origine des étudiants internationaux en Turquie



Pays d'accueil des étudiants turcs



Les 7 premiers pays d'accueil des étudiants turcs (2007-2011)

7 premiers pays d'accueil	2007	2011	Évolution 2007-2011
États-Unis	11 760	11 951	1,6 %
Allemagne	7 165	11 803	64,7 %
Bulgarie	2 029	4 768	135,0 %
Royaume-Uni	2 233	3 318	48,6 %
Autriche	2 245	3 116	38,8 %
Azerbaïdjan	3 050	3 052	0,1 %
France	2 339	2 351	0,5 %
Total étudiants turcs inscrits à l'étranger	37 194	50 908	36,9 %

Source : Unesco

L'Allemagne est une destination que l'on pourrait qualifier d'« organique » pour les étudiants turcs, compte tenu des liens historiques et économiques (premier partenaire économique de la Turquie) et de la présence de la diaspora turque, qui constitue la plus forte communauté étrangère en Europe. L'allemand est la deuxième langue la plus enseignée en Turquie.

Avec l'augmentation des échanges internationaux en Turquie, l'anglais est devenu une langue incontournable. Le Royaume-Uni est souvent privilégié par les turcs pour les cours de langues.

La Bulgarie, pays voisin de la Turquie, offre des programmes *Bachelor* et *Master* en anglais dans des domaines très variés. Les frais d'inscriptions et le coût de la vie en Bulgarie sont souvent plus accessibles pour les étudiants turcs. Les universités bulgares sont particulièrement actives dans la promotion de leurs formations auprès des étudiants turcs (présence sur les salons étudiants, promotion en langue turque). Le nombre d'étudiants en mobilité en Bulgarie a plus que doublé en 5 ans.

3. Les actions de promotion des pays d'accueil en turquie

▶ Les États-Unis : la promotion au cœur d'un dispositif de coopération ancien et influent

Les États-Unis restent la destination la plus plébiscitée par les étudiants turcs. En 2011-12, ils étaient la dixième population d'étudiants étrangers accueillis aux États-Unis (juste derrière les étudiants mexicains)¹³.

La coopération turco-américaine dispose de moyens importants et offre de nombreuses bourses aux étudiants turcs : en 2013, 1479 bourses américaines ont été attribuées contre 1360 en 2012. Ce qui représente 39 % de l'ensemble des bourses délivrées par les pays étrangers.

Le programme de bourses *Fulbright* est géré par la Commission turque *Fulbright*, née d'un accord bilatéral signé en 1949. La Commission, qui emploie 12 personnes en Turquie (9 à Ankara et 3 à Istanbul), organise la sélection des étudiants boursiers et joue un rôle important dans la promotion des études aux États-Unis. Il s'agit avant tout d'une promotion sur le terrain au sein même d'universités ciblées : conférences auprès des étudiants, réunions avec les universitaires¹⁴. A noter également que la *Turkish Fulbright Association*, qui réunit les anciens

boursiers et *alumni* fait partie intégrante du dispositif de la stratégie d'influence américaine et de la promotion des études en Turquie.

Par ailleurs, la *TAD-Türk Amerikan Derneği* (Association turco-américaine), créée en 1951 par un accord bilatéral, s'est appuyée sur son expérience d'enseignement de l'anglais pour développer ses activités commerciales (développement de franchises dans le pays) et en particulier de son activité de conseils dans l'orientation des candidats pour une mobilité vers les États-Unis¹⁵. La TAD, qui participe aux salons étudiants, n'est cependant pas représentée à Istanbul.

Les universités américaines démarchent elles-mêmes les étudiants en Turquie sur les salons étudiants (près d'1/3 des universités présentes sur les salons sont américaines) et auprès des lycées privés (et publics prestigieux) en organisant des concours pour l'attribution de bourses.

▶ Allemagne : le DAAD et le réseau de lecteurs allemands

En 2011-2012, presque 12 000 étudiants turcs sont partis étudier en Allemagne. Ils représentent 7 % des étudiants internationaux en Allemagne, ce qui en fait la deuxième population étudiante après les étudiants chinois (13 % des étudiants internationaux¹⁶).

En Turquie, le DAAD (Office allemand d'échanges universitaires) dispose de 2 centres d'information (à Istanbul et Ankara) et emploie une équipe de 4 agents dédiés à temps plein à l'information et à l'orientation des étudiants au sein même des bureaux DAAD (*info center*) et 2 coordinateurs, chargés de développer la promotion au sein même des universités en coopération avec les lecteurs. En effet, le DAAD s'appuie largement sur le réseau de lecteurs de langue allemande dont il a la responsabilité (28 professeurs germanistes répartis dans les universités). Ce réseau lui permet de mailler presque l'ensemble du territoire turc et d'avoir une visibilité au sein même des universités. Chacun des lecteurs dispose d'un bureau sur le campus, utilisé comme un relais d'information DAAD, et a pour mission d'informer les étudiants sur les perspectives d'études en Allemagne.

Le DAAD organise ainsi régulièrement des conférences sur les études en Allemagne et participe aux journées sur la mobilité internationale dans les établissements. Le DAAD participe également aux salons étudiants en Turquie (Akare, IEFT et *Edufairs*).

Allemagne
11 803
étudiants turcs
en 2011, 23 %
du total
(+64,7 % / 2007)

États-Unis
11 951
étudiants turcs
en 2011, 23,5 %
du total
(+1,6 % / 2007)



13- <http://www.iie.org/Services/Project-Atlas/United-States/International-Students-In-US>

14- <http://www.fulbright.org.tr/PageDetail.aspx?id=13>

15- <http://www.taa-ankara.org.tr/eng/yurtdisi-egitim-eng.php>

16- <http://monitor.icef.com/2013/04/germanys-new-strategies-in-the-race-for-international-students/>

► Le *British Council* et le réseau d'agences de recrutement

Avec près de 3 500 étudiants turcs en mobilité au Royaume-Uni en 2011-12, les perspectives d'étudier dans ce pays attirent de plus en plus de jeunes turcs. Le potentiel de développement de la mobilité étudiante turque vers le Royaume-Uni est important si l'on considère le besoin de formation et de perfectionnement en langue anglaise. 55 % des étudiants turcs en mobilité s'inscrivent dans des formations linguistiques¹⁷.

British Council
3 318
étudiants turcs
en 2011, 6,5 %
du total
(+48,6 % / 2007)



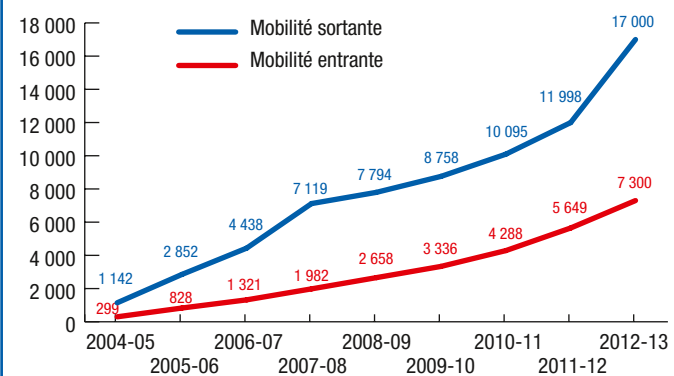
Le *British Council*, l'agence britannique internationale chargée des échanges éducatifs et des relations culturelles, a choisi -comme le Canada et l'Australie- de s'appuyer sur les réseaux d'agents existants en Turquie pour la promotion de son enseignement supérieur. La Turquie est un pays qui valorise la notion de services et où les classes favorisées sont prêtes à financer une prise en charge complète de leurs enfants. Les agents spécialisés dans l'éducation internationale sont répartis sur tout le territoire (certains plus particulièrement basés à Istanbul font partie de l'association des conseillers internationaux – UED - fondée en 2001) et une grande majorité d'entre eux ont obtenu le label *British Council* en suivant des formations données par l'organisme anglais. Le *British Council* organise par ailleurs de grandes manifestations de promotion telles que le salon *EDUCATION UK DAYS* avec une trentaine d'universités anglaises¹⁸. A noter également l'initiative remarquée du *British Council* : un bus londonien, a fait une tournée dans plusieurs campus universitaires turcs pour informer les étudiants sur les opportunités d'études au Royaume-Uni. Les établissements anglais et les agences turques de recrutement qui représentent en particulier les écoles de langues, participent également aux salons étudiants en Turquie.

4. Erasmus : le moteur de la mobilité turque vers l'Europe et la France

Le nombre d'étudiants turcs en mobilité dans le cadre d'accords Erasmus est en augmentation significative et régulière depuis plusieurs années. La Turquie a intégré le programme Erasmus en 2004, quelques mois avant la reconnaissance de son statut officiel de « pays candidat à l'Union européenne » et du lancement des négociations d'adhésion par les États Membres lors du conseil Européen du 16 décembre 2004.

L'agence turque en charge de la gestion des programmes européens de formation et de mobilité, appelée *Ulusal Ajans* (agence nationale), est directement rattachée au ministère turc des Affaires Européennes chargé des réformes dans le cadre de la candidature turque à l'Union européenne.

► Évolution de la mobilité étudiante Erasmus en Turquie entre 2004-2012



Source : *Ulusal Ajans - agence nationale turque pour les programmes de mobilité européens*

En termes de mobilité Erasmus, la France est le 6^e pays de destination après l'Allemagne, la Pologne, l'Italie, l'Espagne, et les Pays-Bas.

L'Allemagne et les Pays-Bas sont des pays de destination « naturelle » pour les étudiants turcs compte tenu de la présence d'une forte diaspora turque dans ces pays.

La Pologne et la République tchèque sont privilégiées par les étudiants turcs probablement pour plusieurs raisons :

- l'orientation des échanges culturels et économiques de la Turquie vers l'Europe orientale ;
- la qualité des systèmes universitaires polonais et tchèques bénéficiant depuis plusieurs années des subventions européennes ;
- l'enseignement en langue anglaise très répandu ;
- les faibles coûts de vie dans ces pays, la Bourse Erasmus leur permettant de subvenir à leurs frais (aussi vrai pour l'Italie et l'Espagne).

17- <http://www.ued.org.tr/en/sayfalar.asp?sayfa=Turkish%20Students%20Statistics>

18- <http://www.educationuk.org/turkey/articles/ieg/>

Depuis 2004, d'après l'agence nationale turque, un total de 3 564 étudiants turcs se sont rendus en France et 2167 étudiants français en Turquie. Sur l'année universitaire 2012-2013, 562 étudiants turcs se sont rendus en France dans le cadre de ces échanges et 444 étudiants français ont choisi la Turquie comme destination Erasmus.

En juillet 2013, 574 conventions Erasmus sont recensées entre 240 établissements français et 54 établissements turcs et 110 conventions liant 80 établissements français et 25 universités turques essentiellement à Istanbul et Ankara mais également Izmir et d'autres villes du pays (comme Eskisehir). L'université francophone de Galatasaray reste le partenaire privilégié des établissements français : 105 étudiants partiront en France en 2013-2014 et 124 jeunes Français passeront un ou deux semestres d'études à l'Université de Galatasaray.

Les objectifs de la Turquie pour 2020

Par l'intermédiaire de son agence nationale des programmes européens, la Turquie s'est fixée des objectifs ambitieux pour l'augmentation des échanges Erasmus et l'agence est très impliquée dans l'accompagnement des universités pour la signature de nouveaux accords. L'objectif de mobilité en 2020, fixé dans le cadre de Processus de Bologne, est le suivant : 20 % des étudiants doivent avoir accès à une mobilité d'études en Europe. Si l'on considère la population étudiante turque actuelle, l'objectif est de permettre à 80 000 étudiants turcs de partir chaque année en Europe. En 2012, le nombre d'étudiants en mobilité Erasmus s'élevait à 17 000.

Les universités turques attirent les étudiants Erasmus

Une des priorités est également d'équilibrer les flux entrants et sortants (il y a toujours plus d'étudiants turcs en partance vers les pays européens). Cette politique a eu pour conséquence directe l'internationalisation et la professionnalisation des bureaux Erasmus des universités turques qui facilitent le développement des accords au niveau national.

« La forte augmentation du nombre d'étudiants étrangers en Turquie traduit la volonté de ce pays devenir un pays de destination de la mobilité étudiante dans la région. »

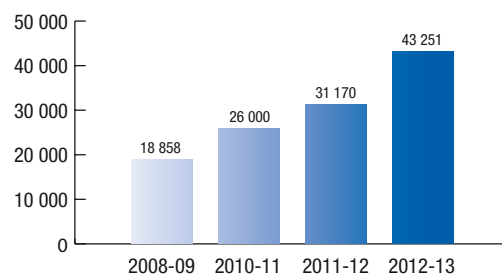
Les plus grandes universités de Turquie, notamment celles offrant des formations en langues étrangères (anglais, allemand et français pour l'université de Galatasaray) accueillent de plus en plus d'étudiants européens dans le cadre du programme Erasmus. Istanbul, Izmir et Ankara restent les destinations privilégiées des étudiants européens.

5. La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Turquie

L'attractivité grandissante de la Turquie

En trois ans, le nombre d'étudiants internationaux en Turquie a presque triplé passant de 18 858 à 43 251. L'ambition de la Turquie est d'accueillir 150 000 étudiants internationaux pour l'horizon 2020, soit une multiplication par 3 du contingent actuel. Bien que les effectifs des étudiants internationaux soient en augmentation significative chaque année (+38.7 % entre 2012 et 2013), ils ne représentent qu'1% de la population étudiante turque.

Nombre d'étudiants internationaux en Turquie



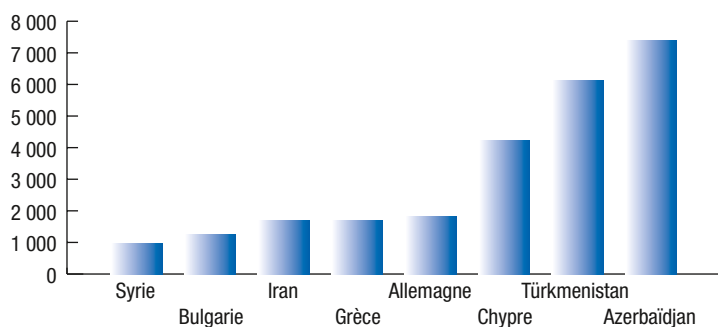
Source : ÖSYM (Öğrenci Seçme ve Yerleştirme Merkezi – Centre de Sélection et de placement des Étudiants)

Une attractivité régionale et culturelle

La grande majorité des étudiants internationaux en Turquie proviennent des pays frontaliers (Iran, Irak, Syrie, Grèce, Bulgarie) et des pays turcophones (Azerbaïdjan, Turkménistan). Il existe une importante mobilité étudiante entre la Turquie et les autres pays turcophones dans les deux sens. En effet, le partage d'une langue commune facilite cette mobilité et l'accès à l'enseignement supérieur.

La Turquie, qui a fait le choix d'une politique de visas souple à l'égard de ses pays voisins, a accueilli ces dernières années des nombreux étudiants syriens, iraniens et irakiens. Les étudiants venus de Grèce et de Bulgarie (parfois turcophones) attirés par la croissance économique turque, recherchent souvent des opportunités d'emploi à l'issue de leurs études dans le pays.

Pays de provenance des étudiants étrangers en Turquie 2012-13



Source : ÖSYM (Öğrenci Seçme ve Yerleştirme Merkezi – Centre de Sélection et de placement des Étudiants)

► Les programmes de bourses Mevlana : la Turquie développe sa politique d'attractivité

Le gouvernement turc a lancé en 2011 un programme d'échanges, appelé « MEVLANA » (du nom du penseur soufi turc), visant à développer la mobilité des étudiants et personnels académiques entre universités turques et établissements partenaires du monde entier. Depuis l'année universitaire 2013-2014, les établissements européens ayant déjà un accord de mobilité dans le cadre du programme Erasmus ne sont plus éligibles au programme.

La multiplication des accords de mobilité du programme Mevlana, avec des établissements de pays africains (Guinée, Congo, Kenya) et de pays musulmans (Indonésie, Palestine, ou Égypte) révèle la volonté de la Turquie d'établir une stratégie d'influence dans des régions considérées comme stratégiques par le gouvernement.

Le programme de bourses prévoit¹⁹ :

- un appel à candidature pour la labellisation de l'institution partenaire par le Conseil de l'Enseignement Supérieur (YÖK) ;
- lorsque l'institution est approuvée, la signature d'un protocole de mobilité entre l'établissement partenaire et un établissement turc ;
- une mobilité étudiante est possible à tous les niveaux : Licence, Master et Doctorat ;
- l'étudiant paie uniquement les frais d'inscriptions dans son établissement d'origine ;
- la bourse est variable selon le pays d'origine de 420 TL (soit 140 €) à 840 TL (280 €) par mois. 70 % de la bourse est versée mensuellement. Les 30 % restant sont versés à la fin de la mobilité en fonction de l'assiduité et de la réussite académique.

PARTIE 3

Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants turcs vers la France

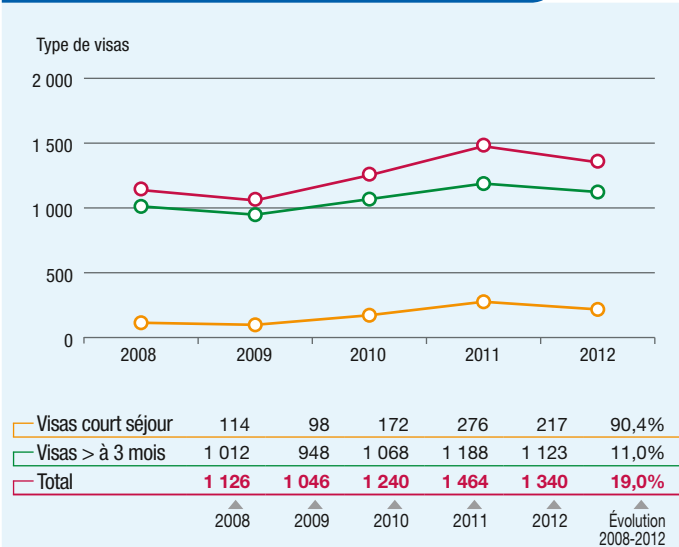
► Une mobilité en augmentation

Entre 2008 et 2012, la France a attiré davantage d'étudiants turcs dans ses établissements d'enseignement supérieur. Le nombre de visas pour études délivrés aux étudiants turcs a augmenté de près de 20 % en cinq ans, avec une légère diminution entre 2011 et 2012 (-8,5 %). Cette mobilité est majoritairement supérieure à trois mois (84 %), avec un doublement des court-séjours en cinq ans. En 2012-2013, la France a accueilli 2 802 étudiants turcs parmi lesquels 2 129 (76 %) étaient inscrits en université. Plus de la moitié des étudiants turcs

s'inscrivent au niveau Licence (61 %), 26 % au niveau Master et 13 % au niveau Doctorat. Depuis 2008, leurs inscriptions aux niveaux Master et Doctorat ont diminué respectivement de 8,4 % et 7,6 %, tandis que leur présence en Licence s'est accrue de 14 %. Ils sont attirés prioritairement par les Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales (39 %), puis par le Droit-Sciences politiques (20 %), les Sciences économiques (19 %), les Sciences-STAPS (17 %) et Médecine-Pharmacie-Dentaire (5 %).

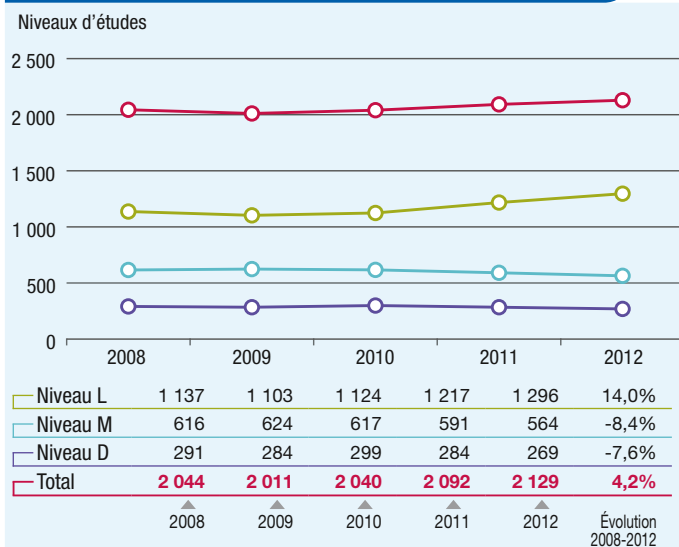
19- http://www.yok.gov.tr/documents/757816/2815812/mevlana+sunum_1.pdf/6c6e6602-0c4d-4b6d-9acf-777d35586afd

Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2008



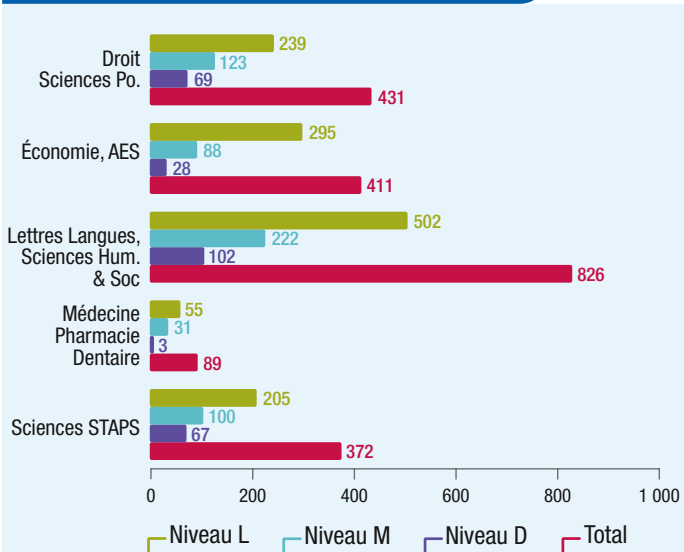
Source : Ministère de l'Intérieur

Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2008



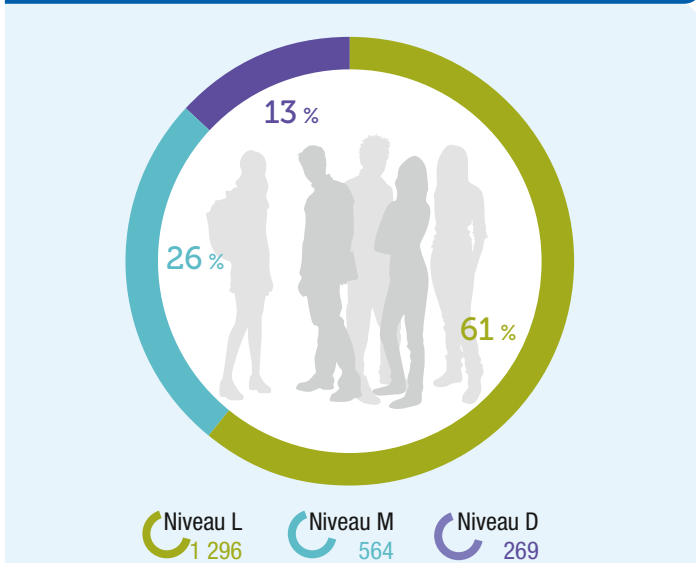
Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Répartition par discipline et par niveau dans les universités françaises en 2012-2013



Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

Répartition des étudiants turcs par niveau en 2012-2013



Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

5 premières académies d'accueil des étudiants turcs (2012-2013)

Académie	Effectif	%
PARIS	643	22,9 %
STRASBOURG	330	11,8 %
CRETEIL	240	8,6 %
VERSAILLES	220	7,9 %
LYON	184	6,6 %

► Les profils des candidats

Les étudiants turcs en mobilité vers la France présentent 5 profils majeurs :

	candidatures en 2012	candidatures en 2013	Evolution 2012-2013
Lycéens francophones candidats à la DAP	532	558	+4,8 %
Candidats aux Masters	219	258	+17,8 %
Etudes FLE	189	109	-42,3 %
Candidats aux formations doctorales	35	38	+8,0 %
Etudiants Erasmus	483	545	+12,8 %

Les lycéens francophones

La Turquie bénéficie d'un réseau ancien de lycées francophones, sélectifs et prestigieux à Istanbul, Izmir et Ankara. Les diplômés de ces lycées, sont dispensés par décret de 1976, du test de connaissance du français. D'excellent niveau académique, ces élèves connaissent bien l'enseignement supérieur français et planifient leur mobilité en France. Issus d'écoles prestigieuses, la grande majorité de ces diplômés visent les établissements d'excellence en France et en Turquie. En 2012-2013, 558 lycéens francophones (soit 60 % de l'effectif national) ont fait une demande d'admission préalable pour étudier en France. Les candidats postulent majoritairement à des formations sélectives en France (classes préparatoires pour les écoles d'ingénieur, médecine, IEP, écoles de commerce, architecture). S'ils obtiennent au concours national turc des scores leur permettant d'accéder à l'université et à la formation de leur choix, les élèves préfèrent bien souvent rester en Turquie. Beaucoup d'entre eux intègrent d'ailleurs les plus prestigieuses universités de Turquie : telles que l'Université francophone de Galatasaray ou l'Université de Bogaziçi.



Lycée Saint-Michel, Istanbul

Les candidats aux formations Master

Les diplômés de Licence turque (pour rappel la Licence est obtenue en 4 ans) sont de plus en plus nombreux chaque année, à postuler en M1 ou M2. On distingue plusieurs types de candidats :

- les diplômés de l'Université francophone de Galatasaray (70 candidats en 2013), dont certains parviennent à intégrer les Grandes Écoles françaises (en 2013, une dizaine d'étudiants de l'Université de Galatasaray ont été lauréats de la Bourse EIFFEL) ;
- les candidats issus des départements universitaires francophones : Université de Marmara (sciences politiques et administratives) ; Université de Yeditepe (sciences politiques et relations internationales) ; Université Akdeniz (départements de sciences économiques et de relations internationales), Université du 9 septembre d'Izmir (département de gestion du tourisme), Université Bilkent (Département de langues étrangères appliquées)²⁰ ;

2 lycées français et 9 lycées francophones en Turquie

Les établissements de l'AEFE

Le Lycée Pierre Loti à Istanbul
et le Lycée Charles de Gaulle à Ankara

Les Lycées congréganistes

Le Lycée Saint-Benoît, le Lycée Saint-Michel,
le Lycée Sainte-Pulchérie, le Lycée Notre-Dame-de-Sion,
les Lycées Saint-Joseph à Istanbul et Izmir

Les établissements francophones privés

Lycées Tevfik Fikret à Ankara et Izmir

Le Lycée francophone de Galatasaray à Istanbul
(Établissement public turc)

²⁰ <http://www.ambafrance-tr.org/Les-departements-universitaires>

- les diplômés des 25 départements de français langue étrangère (FLE), traduction et interprétariat, langue et littérature françaises en Turquie : ceux-ci s'orientent souvent vers des spécialisations en enseignement du FLE, en traduction mais aussi parfois en sciences sociales pour les étudiants qui cherchent à élargir leurs perspectives professionnelles ;
- les étudiants (francophones ou non) issus de filières spécialisées (comme par exemple l'agronomie) qui choisissent d'intégrer les écoles spécialisées en France dans leurs domaines (14 étudiants turcs ont été acceptés en Master ERASMUS MUNDUS en 2013, contre 9 en 2012). Les Masters ultraspécialisés n'existent pas toujours en Turquie ;
- les diplômés d'excellentes universités turques qui souhaitent intégrer les grandes écoles françaises.

Notons également une augmentation des demandes pour les Masters dispensés en anglais, notamment dans les écoles de management. Ce profil d'étudiants anglophones représente un potentiel de développement important pour un pays non francophone comme la Turquie. Par ailleurs, un certain nombre d'étudiants, partis en échanges Erasmus en France pendant leurs études, candidatent à des Masters en France après avoir obtenu leur diplôme de Licence.



Diplômés de l'Université de Galatasaray

Les candidats aux cours de langue

Les étudiants qui souhaitent étudier le français pour une durée supérieure à 3 mois sont majoritairement :

- des étudiants issus des départements de français des universités ;
- des formateurs ou professeurs candidats à des stages « formateurs FLE » ;
- des candidats qui souhaitent partir étudier en France mais n'ont pas eu la possibilité d'intégrer les établissements d'enseignement supérieur (niveau en français insuffisant, inscription hors délai, ...).

Les candidats aux formations doctorales

L'anglais étant la langue privilégiée dans la recherche, les étudiants turcs qui souhaitent poursuivre en Doctorat ont tendance à s'orienter vers les pays anglo-saxons (Royaume-Uni, États-Unis, Australie ...). La plupart des étudiants turcs en Doctorat en France (269 inscrits en 2012) poursuivent leurs études à la suite d'un Master obtenu en France. Ces doctorants, majoritairement francophones sont inscrits dans les filières suivantes :

- Langues, lettres et sciences humaines (37,9 % des inscrits) ;
- Droit-science politique (25,6 %) ;
- Sciences exactes et STAPS (24,9 %).

Parmi les 38 étudiants en 2013, qui ont candidaté à un Doctorat depuis la Turquie, on retrouve :

- les diplômés des grandes universités : l'Université de Galatasaray, l'Université de Bogaziçi, qui intègrent les grandes écoles en sciences humaines et sociales ou en filières en sciences exactes ;
- les diplômés des départements de FLE.

Les étudiants ERASMUS

Le nombre d'étudiants en mobilité en France dans le cadre d'accords Erasmus est en augmentation significative et régulière depuis plusieurs années.



TNS Sofres



Extrait des résultats du baromètre Campus France sur les étudiants turcs – Enquête TNS Sofres 2013

Étudiants turcs : Une population exigeante qui choisit l'excellence académique*

Résumé :

Ce second baromètre démontre que la France reste une destination parmi les plus attractives pour les étudiants turcs qui lui attribuent de nombreux atouts et plus spécifiquement éducatifs. Ils sont néanmoins tentés par d'autres destinations anglo-saxonnes (États-Unis, Canada) ou européennes (Allemagne, Belgique). Une majorité les fréquente en complément de la France.

Les étudiants turcs se distinguent par des préoccupations plus affirmées que la moyenne des autres étudiants étrangers avant leur séjour, en particulier sur l'aspect économique. C'est aussi sur ce point qu'ils concentrent leurs observations mitigées en fin de séjour.

En revanche, le niveau d'exigence des étudiants turcs en matière d'enseignement est largement satisfait, au point qu'une immense majorité est convaincue de l'intérêt majeur d'avoir effectué un séjour d'études en France, que ce soit sur le plan de leur niveau de connaissances, de leur avenir professionnel, ou plus largement de leur développement personnel.

Au final, les quelques aspects déceptifs très ponctuels soulevés par le baromètre ne sont qu'exceptionnellement réhibitoires et ne doivent pas occulter l'essentiel : tout bien considéré, après leur séjour d'études, neuf étudiants turcs sur dix recommandent la destination France.

Les motivations des 2 800 nouveaux étudiants turcs qui choisissent la France chaque année pour poursuivre leurs études supérieures sont très diversifiées. Ils souhaitent étudier à l'étranger surtout **pour obtenir un diplôme étranger, internationalement reconnu, vivre une expérience enrichissante et développer leur maîtrise des langues étrangères**. Ils sont avant tout très attentifs à la qualité globale de l'enseignement dispensé dans le pays (79 %) mais aussi à l'ambiance et l'accueil des étrangers (47 %) et aux conditions de vie sur place (41 %). Alors que leurs aînés venaient en France essentiellement par maîtrise de la langue, les nouvelles

générations sont environ la moitié à choisir la France pour **la qualité de la formation et notamment la réputation de ses établissements et enseignants**. Un sur quatre profite des **relations familiales ou amicales sur place**.

La France : pays attractif placé en situation de concurrence.

Les étudiants turcs sont un peu plus enclins à **mettre la France en concurrence que les autres nationalités (51 % des turcs contre 40 % en moyenne)**. Les autres destinations envisagées sont les États-Unis ou le Canada, le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la Belgique. Signalons néanmoins que **dans neuf cas sur dix, les étudiants turcs qui arrivent en France l'avaient choisie en priorité**. Environ quatre étudiants turcs sur dix (45 %) ont **bénéficié d'une précédente expérience d'étude à l'étranger avant de venir en France**, le plus souvent sur le continent nord-américain, en Allemagne ou au Royaume-Uni.

Sur la plupart des aspects testés dans l'enquête, ils placent la France à un niveau d'estime élevé et comparable aux autres étudiants étrangers : qualité de l'enseignement, méthodes d'enseignement, valeur des diplômes, qualité de vie, intérêt touristique... En revanche, ils sont une majorité (6/10) à émettre **des doutes sur l'hospitalité des Français** même si la moitié pense *a priori* que, globalement, **la France accueille bien les étrangers**. Ils sont en revanche plus nombreux (7/10) à avoir **un a priori plutôt négatif sur le coût de la vie et du logement, l'offre de logement, les procédures administratives de la France**. Autant d'aspects qui peuvent freiner le choix de la destination d'études.

Avant le séjour : des préoccupations diverses qui entraînent une préparation attentive ; Campus France joue un rôle majeur et apprécié dans l'aide à la préparation.

Avant d'entreprendre leur voyage vers la France, les étudiants turcs sont majoritairement **préoccupés par leur niveau de français** qu'ils essaient souvent

* (Données extraites du 2^e baromètre Campus France/TNS : «Image et attractivité de la France auprès des étudiants étrangers». Étude réalisée en ligne de juillet à octobre 2013, auprès de 19.758 étudiants étrangers composés d'étudiants sur le point de poursuivre leurs études supérieures en France, ayant engagé ces études ou les ayant terminées. **Les statistiques et analyses de cet article ont été extraites d'un sous-échantillon composé de 135 étudiants turcs dont 50 sur le point d'engager des études supérieures en France et 95 expérimentés en mesure d'apprécier leur séjour** (40 en cours d'études et 45 anciens étudiants).

d'améliorer, la recherche d'un futur **logement** et la nécessité de bien compléter leur dossier d'inscription dans leur futur établissement. Quatre sur dix signalent également qu'ils se préoccupent d'évaluer **leur budget sur place** et autant se préoccupent de réussir leur **intégration sociale** et de se faire des amis. **Pour se renseigner sur la France, les étudiants turcs s'appuient prioritairement sur les services de Campus France et sur les réseaux sociaux (5/10).**

Que ce soit pour la qualité de l'accueil, celle de l'information et de la documentation fournies, ou encore le soutien apporté à leur projet, **la proportion des satisfaits l'emporte très largement** et la note moyenne accordée pour estimer la qualité de l'aide apportée dépasse systématiquement 7/10. En complément des services Campus France, un tiers font appel à **leur réseau familial ou amical, et un quart à leurs enseignants et établissements.**

En revanche, **les avis sont plus partagés** sur des sujets tels que les cours de langue, la vie quotidienne en France, les démarches administratives et seulement un sur quatre est satisfait des informations concernant le logement, l'un de leur principal motif d'inquiétude. Globalement, ces étudiants apparaissent **plus critiques ou plus difficiles à satisfaire que la moyenne des autres nationalités.**

Avant le séjour, un étudiant turc sur quatre estime avoir un niveau de français courant et autant un bon niveau pour suivre les cours. Il est possible d'estimer à **un sur trois** la proportion des jeunes turcs qui arrivent en France avec **un niveau de langue qui a besoin d'une mise à niveau** pour tirer le meilleur parti des cours dispensés.

Après le séjour : une satisfaction générale massive qui ne doit pas occulter les points d'amélioration attendus.

En venant en France, bien que préoccupés par divers aspects souvent matériels, les étudiants turcs sont **très optimistes sur l'apport de leur séjour futur.** Environ 9/10 sont convaincus que leur séjour d'études va valoriser leur cursus d'études, contribuer à leur enrichissement personnel et favoriser leur insertion professionnelle. La plupart espère prolonger leurs études par une expérience professionnelle en France, mais seuls quatre sur dix pensent que la France s'y prête.

Au global, 92 % des étudiants turcs se déclarent satisfaits de leur séjour d'études en France, chiffre comparable aux autres nationalités. Néanmoins, ils sont sensiblement moins nombreux à se déclarer « très satisfaits ». L'explication réside dans le fait que différents aspects, sans porter atteinte à leur satisfaction globale, restent perfectibles à leurs yeux.

A l'issue de leur séjour, la plupart des étudiants turcs tire un bilan globalement nettement positif. Sur 22 aspects qualitatifs testés, une majorité en retient 18. La dimension culturelle et touristique de la France est rarement remise en cause, tout comme les possibilités de loisirs ou plus largement la qualité

de vie qu'ils ont découverte. Notons néanmoins qu'un quart de ces étudiants sont plus critiques sur « l'art de vivre à la française », un taux deux fois supérieur à celui des autres nationalités. Environ 8/10 soulignent la qualité de l'enseignement qu'ils ont reçu même si un tiers apporte un avis plus mitigé sur les méthodes d'enseignement et le système de notation qu'ils ont découverts. **Ils ont également apprécié le suivi pédagogique et la régularité des contacts avec les enseignants** mais seule la moitié d'entre eux restent positifs concernant **l'aide matérielle** qu'ils ont reçue, chiffre **nettement en retrait** des autres étudiants étrangers (73 %). **Les avis majoritairement négatifs se concentrent plus spécifiquement sur la dimension économique du séjour :** le coût de la vie (9/10 critiques) et celui du logement (6/10, bien que $\frac{3}{4}$ ont bénéficié d'un logement universitaire), les procédures administratives (7/10) et la possibilité insuffisante de travailler en France après leurs études (8/10). Enfin, sur le sujet spécifique de l'accueil, plus de huit sur dix soulignent la **qualité de l'accueil des établissements et de la France en général**, bien que trois sur dix aient un regard **plus mitigé sur l'accueil par les étudiants français** (chiffre comparable aux autres nationalités).

Au final, 7 étudiants sur 10 estiment s'être personnellement plutôt facilement intégrés.

Une expérience positive aux effets bénéfiques durables.

Une évidence pour la plupart : **pour plus de 9/10 ce séjour a largement contribué à leur enrichissement personnel, tandis que plus de 8/10 ont constaté qu'il a valorisé leur cursus universitaire. Ils reconnaissent volontiers que leur séjour a ou aura des bénéfices concrets sur le plan professionnel (3/4) alors que 2/3 estiment qu'il a clairement favorisé leur insertion professionnelle et pour les $\frac{3}{4}$ il leur sera utile dans le cadre de leur activité professionnelle.** Cela ne les empêche pas d'être globalement déçus par les débouchés professionnels sur le territoire français, à l'issue de leurs études.

Très rares sont donc les étudiants turcs qui restent durablement sur le territoire français après leurs études. **Parmi ceux qui repartent, sur dix étudiants, six conservent des contacts amicaux en France et quatre ont des liens professionnels. Cinq pratiquent le français dans un cadre professionnel et six dans un cadre privé.**

Si 2/3 des *alumni* sont intéressés par la possibilité de rejoindre un **club d'anciens étudiants**, 1/6 seulement se sont engagés, ce qui offre un large réservoir potentiel. **Sept anciens étudiants turcs sur dix estiment qu'il est de plus en plus difficile de travailler en France après ses études.**

Pour conclure, une fois le séjour terminé, **la proportion d'étudiants turcs qui se porterait garante pour recommander la France comme pays d'études approche les 9/10.** Environ un tiers le ferait sans hésitation.

2. Les actions de Campus France en Turquie

Conférences dans les lycées

Les lycéens francophones représentent 35 % des candidatures reçues par Campus France Turquie. Cette catégorie d'étudiants est, depuis plusieurs années, un public bien identifié, bien conseillé et naturellement orienté vers la France pour les études supérieures. Les agents de Campus France à Istanbul, Izmir et Ankara travaillent régulièrement avec ces écoles et organisent chaque année des réunions d'information à l'automne, dans les établissements francophones, à l'attention des élèves et de leurs parents, afin leur présenter l'enseignement supérieur français, et la procédure DAP (Demande d'Admission Préalable). Les équipes de Campus France visitent également les établissements secondaires de haut niveau, où le français est enseigné en LV2, comme les lycées *Robert College* et *Üsküdar American* et *TEVITOL* à Istanbul, le lycée privé *TED* à Ankara, le lycée *Ata Koleji* à Izmir.



Conférence « Étudier en France », Université de Kirikkale, octobre 2013

Conférences dans les universités

Campus France Turquie organise des conférences au sein des universités afin de présenter aux étudiants les opportunités d'études au niveau Master aux futurs diplômés. En 2013, une vingtaine de conférences ont été organisées à Ankara, Izmir et Istanbul.

Informers les « prescripteurs de mobilité »

Les Espaces organisent également des réunions d'information à l'attention des professeurs et des conseillers d'orientation des lycées francophones. Il s'agit de leur présenter les opportunités d'études en France et les outils Campus France (catalogue, fiches) leur permettant d'accéder à l'information recherchée.

En décembre 2012, deux réunions d'information d'ampleur nationale sur les études en France, ont été organisées à Istanbul et Ankara, à l'attention des responsables des relations internationales et des responsables de programmes européens d'une cinquantaine d'universités publiques et privées. Cette initiative a permis de promouvoir les atouts de l'enseignement supérieur français et faire connaître les services de Campus France ainsi que la Procédure CEF.

Les agences de recrutement (très présentes en Turquie) ont également participé à une réunion d'information organisée par Campus France Turquie en décembre 2012. Les agences privées qui jouent un rôle de conseil auprès des étudiants qui souhaitent étudier à l'étranger, connaissent mieux le système d'enseignement supérieur français.

Les salons étudiants en Turquie

Campus France Turquie participe à trois salons incontournables : *IEFT-International Education Fair of Turkey*, *AKARE* et *EDUFAIRS*. Ces salons, qui représentent une trentaine de dates sur l'année dans les villes les plus importantes de Turquie (Istanbul, Ankara, Izmir, Eskisehir, Adana, Bursa, Kayseri), rassemblent entre 60 000 et 65 000 étudiants chaque année.

Les conseillers Campus France informent les étudiants sur les opportunités d'études en France, les programmes de bourses et les procédures visas. En 2013, environ 3 000 étudiants se sont rendus sur le stand Campus France.

Accompagner et informer les établissements français

L'Ambassade de France en Turquie encourage les établissements français à rencontrer les universités turques et les oriente en fonction de leur discipline. Les équipes Campus France organisent des visites de campus d'universités turques pour les établissements et les accompagne pendant leur intervention.

La 25^e édition de l'EAIE qui se tenait à Istanbul en septembre 2013, a été l'occasion d'organiser un séminaire franco-turc dont les objectifs étaient de mieux faire connaître le système de l'enseignement supérieur et de la recherche en Turquie (avec la présence de représentants du YÖK, du TÜBİTAK et de Ulusal) et de promouvoir l'intérêt des actions de coopération avec la France. 19 établissements français et 16 universités de la Région de Marmara et deux de la région anatolienne y étaient représentés.

Développer le réseau Alumni France-Turquie

L'objectif est d'initier la constitution d'un réseau d'anciens étudiants turcs ayant effectué leurs études en France. A ce titre, la Turquie fait partie des pays pilotes du projet *Alumni* développé par Campus France à Paris.

Cocktails Erasmus

L'Ambassade de France en Turquie organise chaque année en mai, en présence de l'Ambassadeur, des réceptions à Istanbul, Ankara et Izmir afin de réunir les étudiants turcs candidats à une mobilité Erasmus en France.



Cocktail Erasmus, Résidence de l'Ambassadeur à Ankara, mai 2013



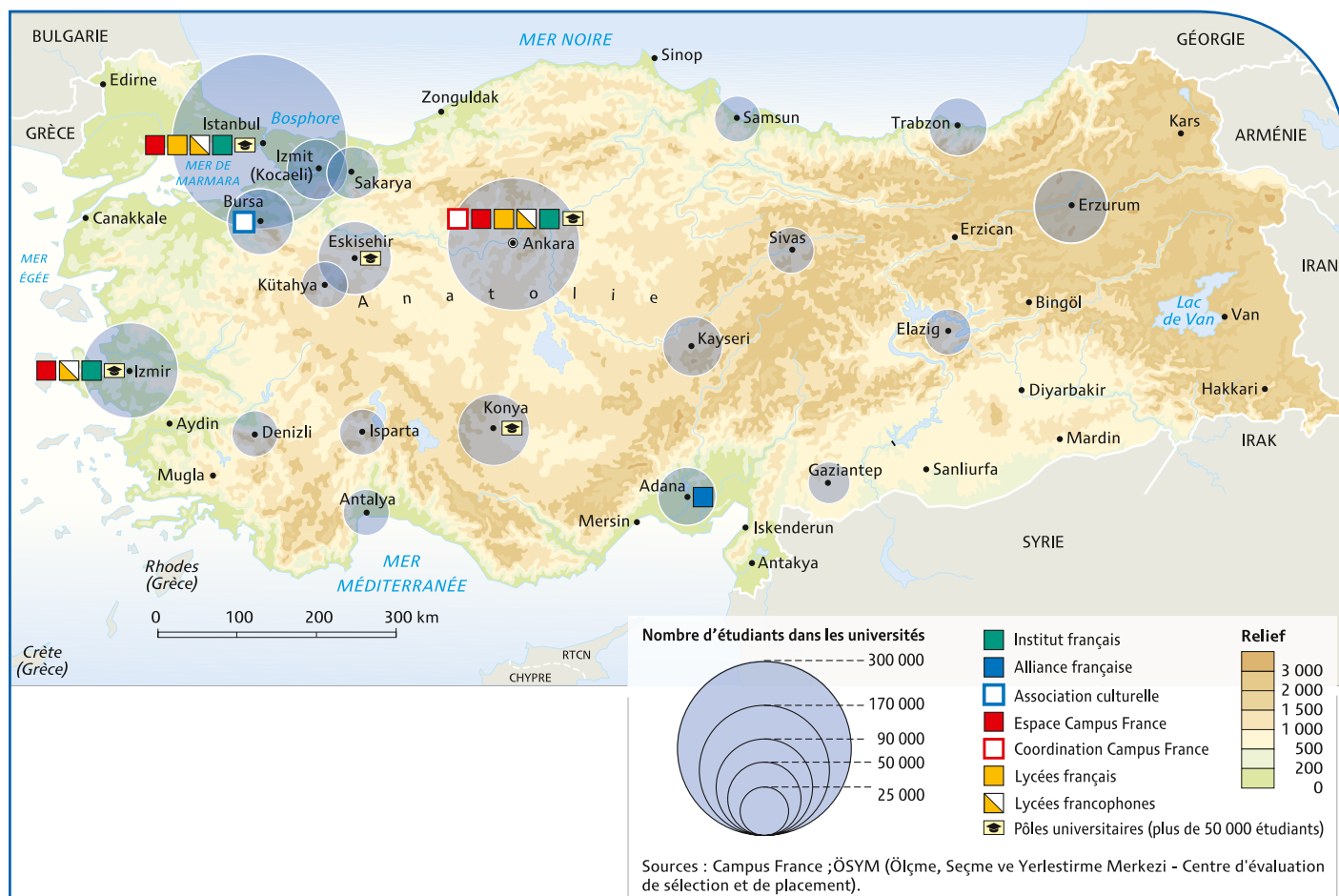
Réunion d'information aux responsables des universités de la région d'Istanbul organisée en partenariat avec l'Agence Campus France, Université de Galatasaray, décembre 2012



Salon IEFT, Ankara, octobre 2013

3. Francophonie et réseau de coopération en Turquie

► Carte du réseau culturel et des pôles universitaires



► L'Université francophone de Galatasaray

L'Université Galatasaray est un établissement public turc bilingue francophone qui regroupe une université, un lycée et une école primaire. Le lycée, héritier de l'École du Palais (1481), a été créé en 1868 sur le modèle des grands lycées français, afin de former les cadres supérieurs administratifs de l'Empire ottoman. Il prend le nom de Lycée Galatasaray en 1924. Le lycée, qui compte près de 700 élèves, est très sélectif et recrute toujours parmi les meilleurs élèves turcs au concours national. Il accueille une trentaine d'enseignants français (FLE et matières scientifiques, qui seules peuvent être enseignées dans une langue étrangère). Il intègre également une école « fondamentale » (primaire et collège) qui recrute 50 élèves par an par tirage au sort (plus de 5 000 candidats) et compte près de 400 élèves.

L'Université a été créée en 1992 par un accord bilatéral entre la France et la Turquie, sous l'impulsion de la Fondation Galatasaray pour l'éducation. Elle accueille aujourd'hui près de 4 000 étudiants,

recrutés parmi les meilleurs au concours national d'entrée à l'université. L'université a acquis en 20 ans un grand prestige, surtout dans les sciences humaines et sociales (la faculté de droit est particulièrement réputée). Dans un contexte concurrentiel accru, elle cherche à développer l'ensemble de ses filières, notamment en sciences exactes et ingénierie.

Le prestige du Lycée Galatasaray, qui repose largement sur celui de son très influent réseau d'anciens, n'a que peu souffert de l'apparition de nombreux établissements privés de qualité. Bien que ses élèves désertent aujourd'hui le secteur public, on les retrouve dans tous les secteurs (économiques, culturels, académiques, etc.). La loi turque limitant le nombre de matières susceptibles d'être enseignées dans une langue étrangère, les enseignants français mis à disposition du Lycée enseignent le français langue étrangère, la philosophie, ainsi que les matières scientifiques (biologie, physique-chimie, mathématiques). Il convient de préserver l'attractivité des enseignements en français, concurrencée par les options mises en place dans le système éducatif turc en 2012 et enseignées en turc.

L'Université Galatasaray est le premier partenaire de la France dans le domaine des échanges universitaires. Cette coopération s'appuie sur un consortium de 31 établissements français coordonné actuellement par l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. La coopération couvre les champs disciplinaires suivants : sciences économiques, gestion, informatique, génie industriel, génie informatique, droit, sciences politique et administratives, Relations internationales, communication, philosophie, sociologie, langue et littérature française et mathématiques. Galatasaray, comme toutes les universités de Turquie, construit ses relations avec les universités européennes à travers le programme Erasmus qui rencontre un très vif succès.

A titre indicatif le bilan 2011-2012 est le suivant : pour les étudiants 132 entrants et 145 partants pour l'année 2011-2012, pour les enseignants, 9 sortants et 11 entrants, ce qui donne un ratio entrant sur sortants proche de 1, cas unique dans le pays. Par ailleurs Galatasaray a mis en place plusieurs Licences délocalisées (en MASS avec Lille1, en Communication avec Bordeaux 3, en Philosophie avec Paris 1), ainsi que des Masters conjoints (en Droit international avec Paris 1, Génie industriel avec INP de Grenoble, en Science politique avec IEP Grenoble)

L'objectif de l'université est de développer son potentiel de recherche en cylindrant les effectifs des différents cycles, en développant les Licences en délocalisation, les Masters conjoints et les thèses en cotutelles.

L'université est le premier partenaire de la France pour la coopération (trois diplômes conjoints) et la mobilité (en particulier dans le cadre du programme ERASMUS). Un Comité paritaire se réunit chaque année afin d'animer cette coopération. Il est secondé par un conseil académique annuel, qui regroupe les 31 établissements français du Consortium d'appui et la partie turque afin de définir les options pédagogiques conjointes.

L'un des bâtiments historiques a brûlé le 21 janvier 2013 : sa reconstruction sera assurée par la Fondation Galatasaray pour l'éducation. La communauté d'affaires française s'est mobilisée et contribuera à la reconstitution du fonds bibliothécaire détruit pendant l'incendie.

4. Coopération universitaire bilatérale et programmes de bourses

► Coopération universitaire bilatérale

En avril 2011, le Président du YÖK et le Ministre de l'enseignement supérieur français ont signé une déclaration conjointe encourageant la mise en

place de diplômes conjoints entre établissements français et turcs. Le cadre juridique turc autorise différents dispositifs tels que la Licence délocalisée, le double Master ou la thèse de Doctorat en cotutelle. De nombreuses universités turques se sont engagées avec succès sur ces voies de coopération. La Turquie cherche à renforcer sa position de destination pour ses pays voisins et de son ancien champ d'influence. Certaines universités (par exemple METU) ont construit leur projet d'établissement autour d'un campus international. Les diplômes conjoints rencontrent ces objectifs.

La mise en place de coopérations internationales ambitieuses et innovantes permet également aux universités turques de se distinguer dans un environnement académique national très concurrentiel. Attirer de bons étudiants est également un enjeu économique. La réputation d'une institution partenaire devient un facteur d'attractivité.

Au niveau Licence ou Master, le recours à l'anglais comme langue d'enseignement, partiellement ou totalement, représente un atout. Les universités turques sont souples quant aux schémas de la mobilité étudiante ou enseignante.

Au niveau Doctorat en matière de thèse en cotutelle, la France est devenue une référence en Turquie. Cette situation est à renforcer. L'Ambassade de France a fait du soutien à la mobilité de doctorants la priorité de sa politique boursière. De nombreux dispositifs d'accompagnement financier existent en Turquie (TÜBİTAK, YÖK, Ministère de l'éducation nationale turc). Ce type de mobilité permet de répondre au besoin du pays en matière de formation par la recherche, de contenir la fuite des cerveaux, d'identifier des enseignants-chercheurs pour les nouvelles universités qui se multiplient. L'horizon tracé de 200 universités, après un doublement des établissements en moins de dix ans a créé une forte demande en enseignants-chercheurs de qualité que le système turc fournit progressivement. Le gouvernement turc s'est également fixé des objectifs très ambitieux pour renforcer le nombre d'emploi dans la R&D, encouragé par la réussite de son précédent plan qui fait que la Turquie rattrape son retard sur les pays intégrés à l'Espace Européen de la Recherche.

L'Enseignement professionnel supérieur constitue une nouvelle piste de coopération. Les entreprises françaises (plus de 400) expriment des besoins en matière de formation de techniciens supérieurs et souhaiteraient accompagner des projets dans des secteurs précis (automobile à Bursa). En outre, les écoles professionnelles turques rencontrent des difficultés pour répondre aux exigences de la mutation économique turque. Les universités du pays les plus ambitieuses recherchent des partenaires pour faire évoluer leurs *curricula*. Le modèle des IUT séduit, comme la Licence professionnelle.

► Programmes de bourses

La mobilité dite « encadrée », qui concerne les étudiants boursiers, progresse chaque année et a représenté 43,6% des étudiants turcs en mobilité vers la France en 2013. Parmi les bourses les plus attribuées aux étudiants turcs, on peut citer : Bourses Lauréats ; Bourses Eiffel ; Bourses Ambassade ; Bourses Galatasaray ; Bourses de Cotutelle ; Bourses du gouvernement turc ;

Bourses Jean Monnet ; Bourses ERASMUS ; Bourses multilatérales ; Bourses TEV ; Bourses Fondation Renault ; Bourses ENS Cachan ; Bourses Sitki Koçman ; Bourses Emile-Boutmy ; Bourses AUF (Agence universitaire de la Francophonie).

Les programmes de coopérations effectifs en Turquie sont : ERASMUS MUNDUS, COMENIUS, COPERNIC, Leonardo Da Vinci, *Laureate International Universities*.

Le programme Jean Monnet



Le programme de bourses Jean Monnet a été lancé en 1989 afin de renforcer les relations entre la Turquie et les pays de l'Union Européenne.



Objectif du programme : dans le cadre du processus de négociations en vue de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, le programme Jean Monnet a pour objectif d'augmenter le nombre de spécialistes des

questions européennes en Turquie, afin de soutenir les efforts du pays pour le renforcement de ses capacités administratives.

Domaines d'études concernés : les bourses Jean Monnet sont délivrées aux étudiants et chercheurs dans les domaines qui concernent exclusivement le processus d'harmonisation de la Turquie aux standards européens, définis par les différents chapitres de l'acquis communautaire. Au nombre de 30 environ, ces domaines couvrent des champs très variés, de la propriété intellectuelle à l'environnement en passant par les politiques monétaires, etc.

La liste complète des domaines est disponible au <http://www.jeanmonnet.org.tr/en/Applications#118811-objective-of-the-programme-and-fields-of-study-supported-by-the-programme>

Candidats éligibles : 3 types de candidats sont concernés :

- les fonctionnaires ;
- les étudiants (niveau M ou D), ainsi que les personnel académique et administratif des universités ;
- les employés d'entreprises, d'Organisations Non Gouvernementales, de missions étrangères ainsi que les auto-entrepreneurs.

Durée de la bourse : les bénéficiaires de la Bourse Jean Monnet peuvent suivre des formations universitaires au niveau Master ou effectuer des recherches au niveau doctoral pour une période de 3 à 12 mois dans un pays membre de l'UE. Les formations supérieures à 12 mois ne pourront être financées par le programme Jean Monnet.

La bourse comprend : la prise en charge des frais d'inscription à hauteur de 25 000 € ; les frais de vie à hauteur de 1 700 €/mois et une bourse fixe de 3 000 € pour couvrir les dépenses diverses (visas, taxes, voyages, livres, assurances, ..)

Nombre de boursiers : 170 boursiers seront sélectionnés pour l'année universitaire 2014-2015 (210 boursiers l'année suivante) dont :

- 60 % du secteur public ;
- 30 % des universités (diplômés, personnel académique et administratif) ;
- 10 % du secteur privé.

Catalogue de formations Jean Monnet :

Les établissements français proposant des formations dans les domaines cités plus haut sont invités à prendre contact avec le programme Jean Monnet en Turquie afin de faire référencer leurs formations dans le catalogue JM mis à la disposition des candidats.

Pour plus d'informations, consulter : <http://www.jeanmonnet.org.tr/indexen.php>



Annexes

1. Focus sur quelques universités d'excellence à Ankara et à Istanbul

L'Université Hacettepe est une université publique créée en 1967 et située à Ankara. Elle fait partie des meilleurs établissements de Turquie en étant classée première du classement URAP et apparaît dans les classements QS *World* et *Times*. L'université Hacettepe abrite la meilleure faculté de médecine de Turquie ainsi qu'un département de Langue et littérature françaises, un département de FLE et un département de traduction-interprétariat français-turc très actif.

En chiffres : 10 facultés, 13 écoles doctorales, 12 écoles de formation professionnelle courte, 35 laboratoires, 30 000 étudiants, 5 500 personnels enseignants.

L'Université Hacettepe est aussi membre de l'EUA (*European Universities Associations*), membre associée de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie).

L'Université Bilkent, située à Ankara, est la première université de fondation à avoir été créée en Turquie, en 1984, sous l'impulsion d'Ihsan Doğramacı pédiatre et philanthrope turc (décédé en 2010). *Bilkent* est un acronyme de « *bilim kenti* », en turc, ville du savoir et de la science. Bilkent fait partie des établissements les plus prestigieux de Turquie et héberge notamment un des meilleurs *teknokents* du pays, grâce à ses partenariats avec le secteur privé.

En chiffres : 13 000 étudiants, 8 facultés (arts, design et architecture, gestion, sciences sociales, économiques, éducation, ingénierie, lettres, droit, sciences exactes) ainsi qu'un conservatoire de musique. La bibliothèque de l'université est l'une des plus importantes de Turquie en termes de superficie et de nombre d'ouvrages

L'Université Technique du Moyen-Orient (ODTÜ ou METU) à Ankara, est une université publique créée en 1956 et spécialisée dans les domaines de l'ingénierie, des sciences exactes, de l'architecture, de l'économie et de la gestion. Cette université technique anglophone de haut niveau accueille des instituts de recherche et la technopole la plus ancienne du pays (*Metutech*). ODTÜ n'accepte que 0,1 % des meilleurs élèves participants au concours général de l'OSYM. Son campus est l'un des plus étendus du monde.

En chiffres : 21 000 étudiants, 5 facultés, 5 écoles doctorales, 1 école de formation professionnelle courte, 41 laboratoires, 2 600 personnels enseignant.

METU est membre de l'EUA (*European University Association*) et du CESAER (*Conference of European Schools for Advanced Engineering Education and Research*) ; elle est par ailleurs associée aux programmes des Fondation Renault et Axa

L'Université d'Istanbul à Istanbul, créée en 1453 est la première université de l'Empire ottoman et abrite la plus ancienne faculté de médecine du monde. Elle est la seule université turque qui apparaît dans le classement de Shanghai ; elle est également membre de l'EUA, du CMU et du groupe de Coimbra (groupe d'universités européennes). Elle compte parmi ses anciens étudiants l'actuel Président de la République turque, Abdullah GÜL, ainsi que 5 anciens Premiers ministres.

L'Université d'Istanbul comprend notamment un département de langue et littérature françaises, un département de FLE et un département de traduction-interprétariat français-turc.

En chiffres : 60 000 étudiants répartis sur 17 facultés, 16 écoles doctorales, 13 écoles de formation professionnelle courte, 25 laboratoires, 60 000 étudiants, 4 900 personnels enseignants et propose des enseignements en turc, anglais, français, allemand.

L'Université technique d'Istanbul (ITÜ, *Istanbul Teknik Üniversitesi*) est une université internationale fondée en 1773. Elle est la troisième plus ancienne Université technique du monde, dédiée aux sciences de l'ingénieur et fait partie des plus éminents établissements de Turquie.

L'Université technique d'Istanbul a à la fois, joué un rôle de premier plan dans le mouvement de modernisation de l'Empire ottoman, mais a également maintenu sa position de leader dans les changements et les innovations qui ont lieu dans la construction, l'industrialisation et domaines de la technologie dans la République turque moderne. De nombreuses personnalités éminentes ont fait leurs études à ITÜ dont trois anciens Premiers ministres : Turgut Özal, Suleyman Demirel et Necmettin Erbakan.

En chiffres : 20 000 étudiants répartis sur 13 facultés, 9 instituts et 5 écoles. Elle abrite également la meilleure technopole du pays. 21 départements d'ingénierie de l'ITÜ sont accrédités par l'ABET (*Accreditation Board for Engineering and Technology*), la faculté d'architecture de l'UIT est labélisée par le NAAB (*National Architectural Accreditation Board*) et le corps professoral du transport maritime est accrédité par l'IMO (*International Maritime Organization*).

L'Université technique d'Istanbul possède également un réacteur nucléaire, le Triga Mark-2 qui se situe dans le campus Maslak.

L'Université Boğazici (Istanbul), université publique fondée officiellement en 1971 est l'une des meilleurs universités de Turquie. L'Université de Bogazici, est l'héritière du *Robert College* fondé en 1863, qui a été le premier College américain établi hors des États-Unis. L'Université s'appuie ainsi sur une large tradition académique d'enseignement de haut niveau. Les cours sont dispensés en anglais, ce qui facilite l'entrée des étudiants à l'international. Elle compte parmi ses anciens étudiants de nombreuses personnalités qui se sont distinguées dans divers domaines scientifiques, politiques et intellectuels, en Turquie. L'université se déploie sur six campus situés de part et d'autre de la ville d'Istanbul ; dont le campus sud hérité du Robert collège et un situé sur la rive qui abrite l'historique observatoire Kandilli, centre d'un réseau national de stations sismiques et importante unité de recherche au sein de l'université.

En chiffres : 14 218 étudiants, 4 facultés (Art et Sciences, Ingénierie, Sciences Économiques et de l'Administration, Éducation), 6 instituts (qui proposent un enseignement de troisième cycle), 1 école de langues, 1 école des disciplines appliquées, 1 école de formation professionnelle et 1 technopole .

Le DOSSIER pays Turquie est le 20^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contextes (s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

Directeur de la publication :

Antoine Grassin, Directeur général

Comité éditorial :

Olivier Chiche-Portiche, Directeur du Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur ;

Anne Plaine, Responsable géographique Europe, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur ;

Clarisse Zerbib, Responsable géographique adjoint Europe, Département de la promotion et de la valorisation de l'enseignement supérieur ;

Anne Benoit, Directrice du service Études et Communication ;

Didier Rayon, Responsable des Études, service Études et Communication ;

Laura Foka, Chargée des analyses, des études et des statistiques, service Études et Communication

Ce dossier a été conçu et conjointement rédigé avec :

Nora CHATTI-SAĞKOL, Coordinatrice Campus France Turquie

Armand SUICMEZ, Chargé de coopération scientifique et technologique, Ambassade de France en Turquie

Valérie LEGALCHER-BARON, Attachée de coopération universitaire, Ambassade de France en Turquie

Coordination :

Maria BONNAFOUS-BOUCHER, COCAC-Adjoint, Ambassade de France en Turquie



Campus France remercie tout particulièrement l'Ambassadeur de France en Turquie, Son Excellence M. Laurent BILI, et Monsieur le Professeur Dr. Gökhan CETINSAYA, Président du YÖK pour avoir accepté d'ouvrir ce Dossier Turquie.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Cartographe : Philippe Rekacewicz - ©2014 geoatlas.com

Réalisation : Agence Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les DOSSIERS Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement

Avril 2014

ISSN 2117-8496

Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

